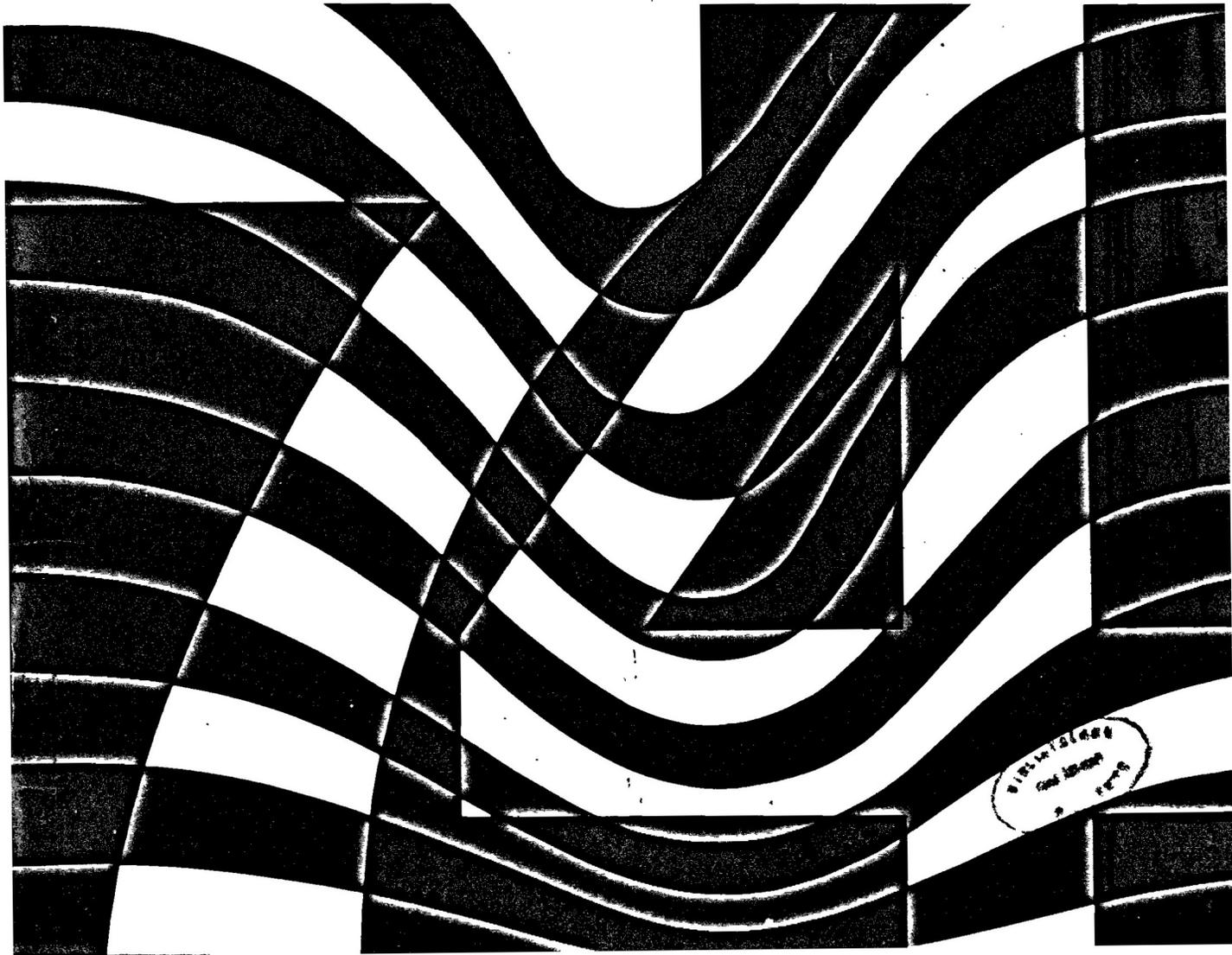




Ministère des  
Travaux publics  
et de l'Approvisionnement

# RAPPORT ANNUEL 1973/74





Ministère des  
Travaux publics  
et de l'Approvisionnement

# RAPPORT ANNUEL 1973/74

15  
LEGISLATURE, QUEBEC

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur  
Monsieur Hugues Lapointe, c.p., c.r.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des activités  
du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement  
pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1974.

Veuillez agréer, monsieur le Lieutenant-Gouverneur,  
l'hommage de mon profond respect.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Raymond Mailloux". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial 'R'.

Raymond Mailloux

Québec, août 1974

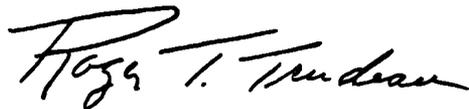
Monsieur Raymond Mailloux  
Ministre des Transports, des  
Travaux publics et de l'Approvisionnement  
Hôtel du Gouvernement  
Québec

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du  
ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement  
pour l'exercice financier 1973-74.

Je vous prie d'accepter, monsieur le ministre, l'expression  
de mes meilleurs sentiments.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Roger T. Trudeau". The signature is written in a cursive, flowing style.

Roger-T. Trudeau, ing.

Québec, août 1974



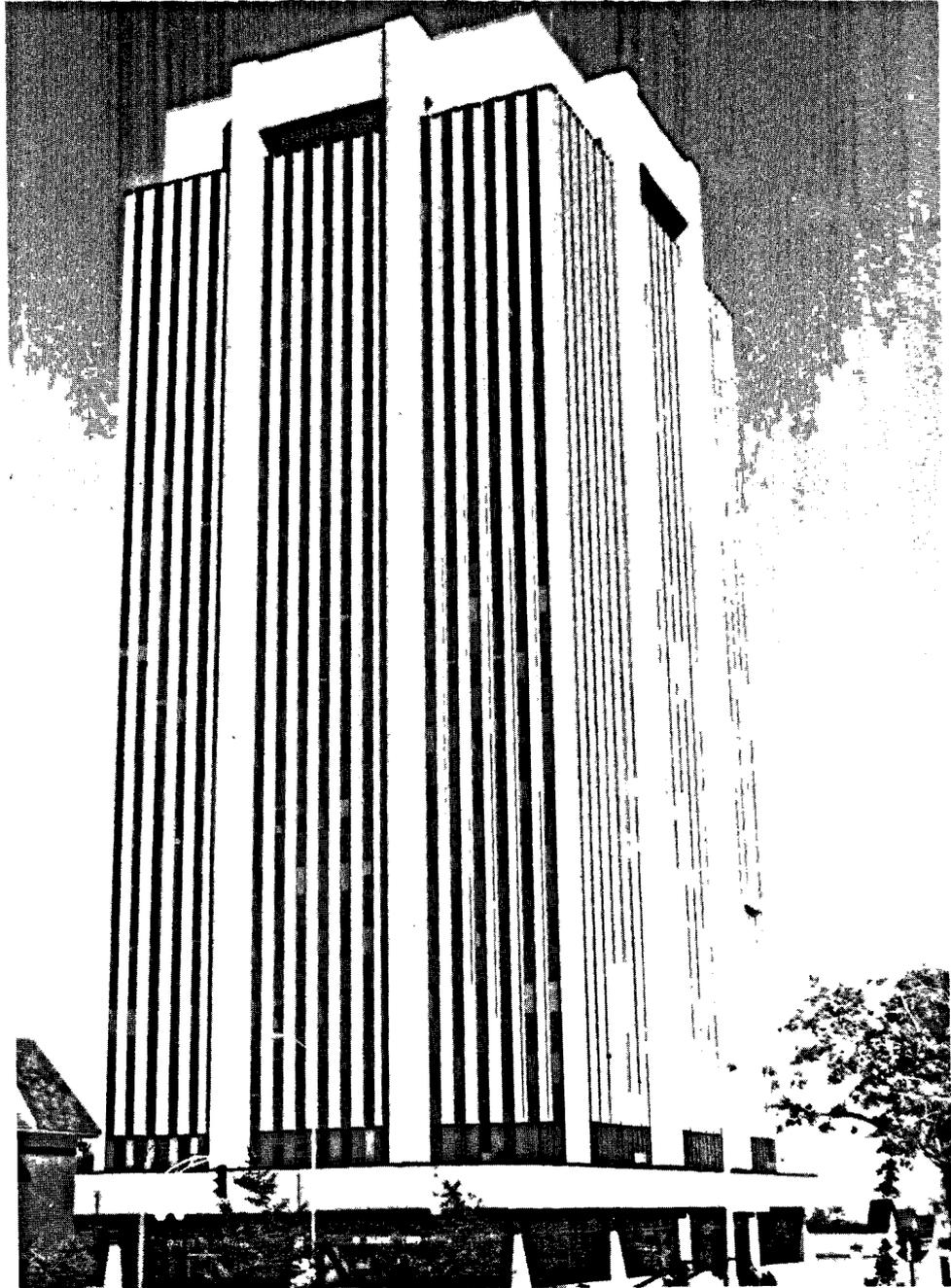
*Raymond Mailloux*  
*Ministre*



*Roger T. Trudeau, Ing.*  
*Sous-ministre*

# Table des matières

Avant-propos	11
Organigramme du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement	13
Direction de la Planification	15
Programme I — Allocation de l'Espace et de l'Équipement	19
Programme II — Exploitation des Immeubles	39
Programme III — Gestion	49
Programme IV — Approvisionnement	55



*Place de la Capitale  
150, Blvd St-Cyrille est, Québec  
Siège social ministère des travaux publics et de l'approvisionnement*

# AVANT-PROPOS

Le Bill 222, en date du 1er avril 1973, créait le nouveau ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement le séparant ainsi du ministère de la Voirie. Le premier titulaire du ministère fut monsieur Maurice Tessier alors que le présent titulaire est monsieur Raymond Mailloux, également ministre du ministère des Transports. Le présent rapport annuel est le premier dans ce nouveau contexte.

Selon le système P.P.B. du Gouvernement du Québec, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement fait partie de la mission gouvernementale et administrative, secteur des services de soutien.

Le genre de services fournis par le ministère comprend:

- l'achat ou la location d'espaces requis par les organismes de l'État;
- la construction d'édifices gouvernementaux;
- l'aménagement des locaux utilisés aux fins du gouvernement;
- la fourniture du mobilier nécessaire à ces bureaux;
- l'opération, l'entretien et la garde de ces locaux ou édifices; et
- l'achat et la fourniture de l'équipement requis pour le compte des organismes gouvernementaux.

Pour remplir ces fonctions, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'est vu attribuer quatre (4) programmes qui, dans sa structure, sont représentés par quatre Directions générales en plus d'une Direction de la Planification. Ces quatre Directions générales sont:

- Direction générale de l'Allocation de l'Espace et de l'Équipement;
- Direction générale de l'Exploitation des Immeubles;
- Direction générale de la Gestion; et
- Direction générale de l'Approvisionnement.

Au cours de l'année 1973-74, les dépenses du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ont été de quatre vingt millions, neuf cent trente-huit milles dollars (80,938,000), réparties comme suit:

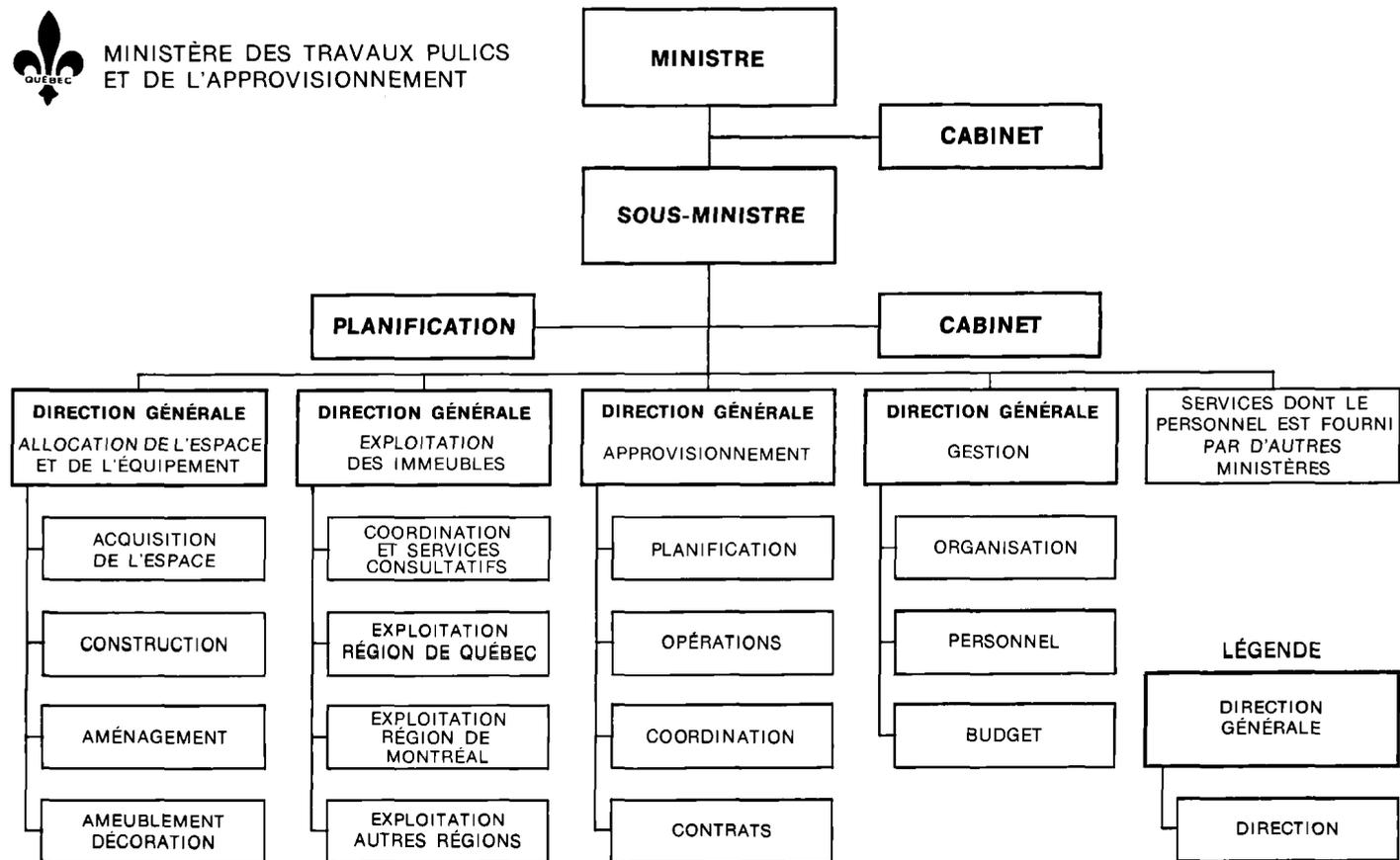
---

<b>— Programme I</b>	
Direction générale de l'Allocation de l'Espace et de l'Équipement:	\$44,501,000
<b>— Programme II</b>	
Direction générale de l'Exploitation des Immeubles:	\$33,610,300
<b>— Programme III</b>	
Direction générale de la Gestion:	\$ 1,530,500
<b>— Programme IV</b>	
Direction de l'Approvisionnement: (Les achats pour le compte des autres ministères ont été de: \$96,500,000)	\$ 1,296,200
	<hr/>
	\$80,938,000

---



MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
ET DE L'APPROVISIONNEMENT



# DIRECTION DE LA PLANIFICATION

L'objectif principal de la Direction de la Planification est d'initier, diriger et coordonner des études et recherches sur les besoins et sur le taux d'augmentation des besoins en espace et équipement des différents ministères et organismes gouvernementaux et sur la façon de satisfaire à ces besoins.

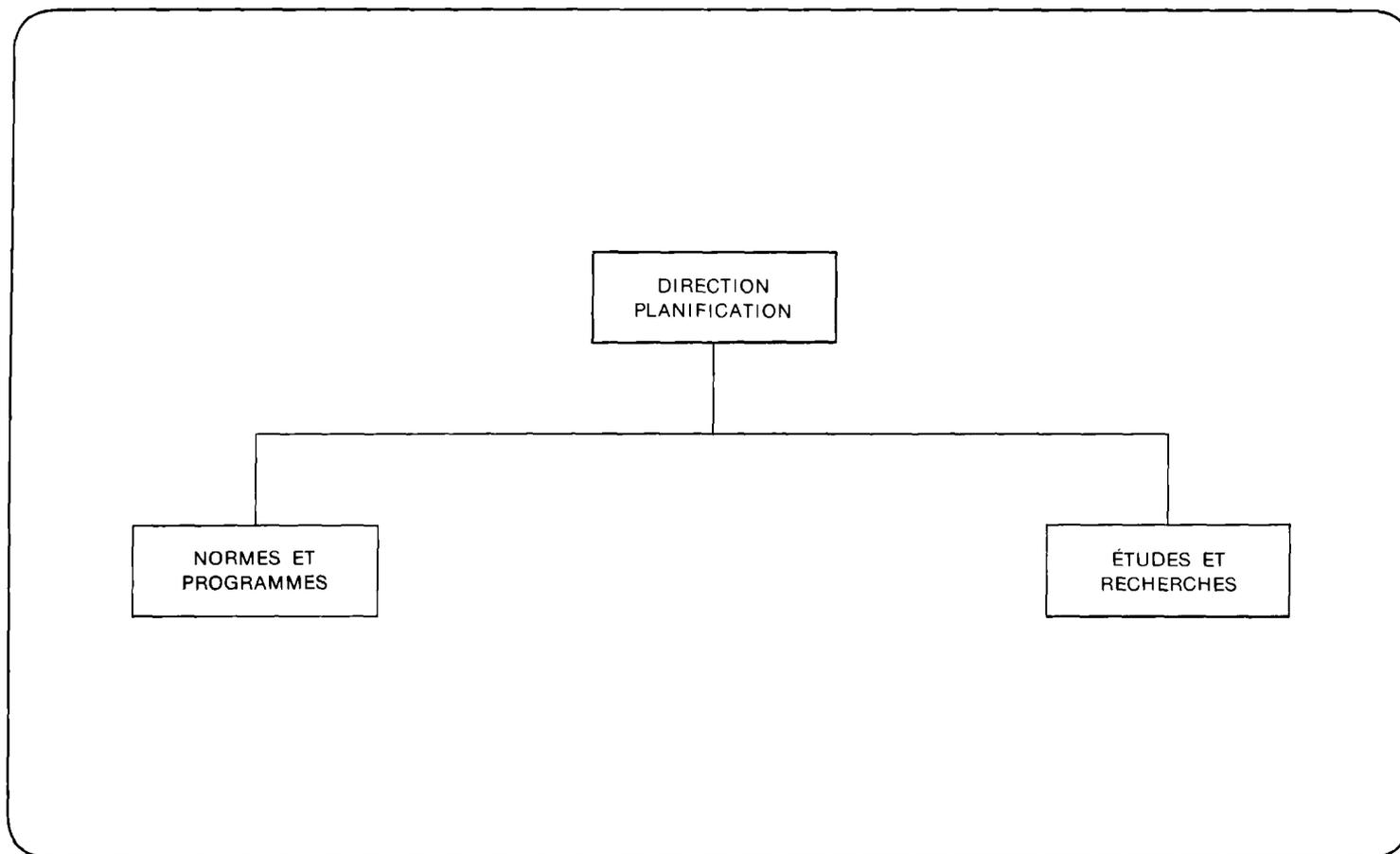
N'exerçant aucun contrôle sur le besoin lui-même, la Direction de la Planification doit susciter chez les différents ministères-clients et organismes gouvernementaux, le souci de la planification et de la projection de leurs besoins.

Les principaux "output" de la Direction de la Planification sont des programmes et devis de performance pour des projets spécifiques, le plan quinquennal d'équipement et différents rapports sur des choix d'alternatives, choix de sites, vocation et utilisation d'immeubles, et ce basé sur des études et analyses socio-économiques, financières, de rentabilité et d'implantation d'immeubles gouvernementaux dans le contexte urbain.

La Direction de la Planification, composée en majeure partie de professionnels provenant de différentes disciplines, est divisée en deux (2) services, soit le service d'études et de recherches et celui de normes et programmes.

## **Service des études et recherches**

Ce service est particulièrement responsable de la préparation du plan quinquennal d'équipement, et de la conduite de multiples études de choix d'alternatives, d'analyses de rentabilité, études de vocation et d'utilisation d'immeubles. Pour donner une idée des travaux effectués par les analystes de ce service, il faut mentionner que quarante-trois (43) dossiers de projets différents (pour ne mentionner que les plus importants) ont fait l'objet d'analyses et de rapports dans le cours de l'année 1973-74.

**DIRECTION DE LA PLANIFICATION**

Ce service est aussi responsable de la coordination et de l'implantation du système métrique à l'intérieur du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et représente notre ministère au sein du Comité interministériel du système métrique international (SI) de la province de Québec.

### **Service des normes et programmes**

Le service des normes et programmes a comme principal objectif de préparer les programmes et devis de performance pour tous les projets de construction réalisés par le ministère, et pour tous les projets majeurs d'acquisition d'espace effectués par le biais de la location de l'entreprise privée.

Dépendant des décisions prises quant aux modes d'acquisition d'espace, ce service prépare aussi les documents d'appel d'offres pour la réalisation d'édifices gouvernementaux par l'entreprise privée.

Au cours de l'année financière 1973-74, ce service a travaillé sur trente-quatre (34) différents dossiers de programmes tels que: Palais de Justice, Centre de détention, Bureau de la Sûreté du Québec, Centre de Voirie, Centre administratif, Laboratoire et Conservatoire.

# PROGRAMME "I"

## **Allocation de l'espace et de l'Équipement**

La Direction générale de l'Allocation de l'Espace et de l'Équipement voit à fournir les espaces nécessaires aux différents ministères, à aménager et à meubler ces locaux. Cette Direction générale comprend les quatre directions suivantes:

- Direction de l'Acquisition de l'espace
- Direction de la Construction
- Direction de l'Aménagement
- Direction de l'Ameublement et Décoration

### **Direction de l'Acquisition de l'espace**

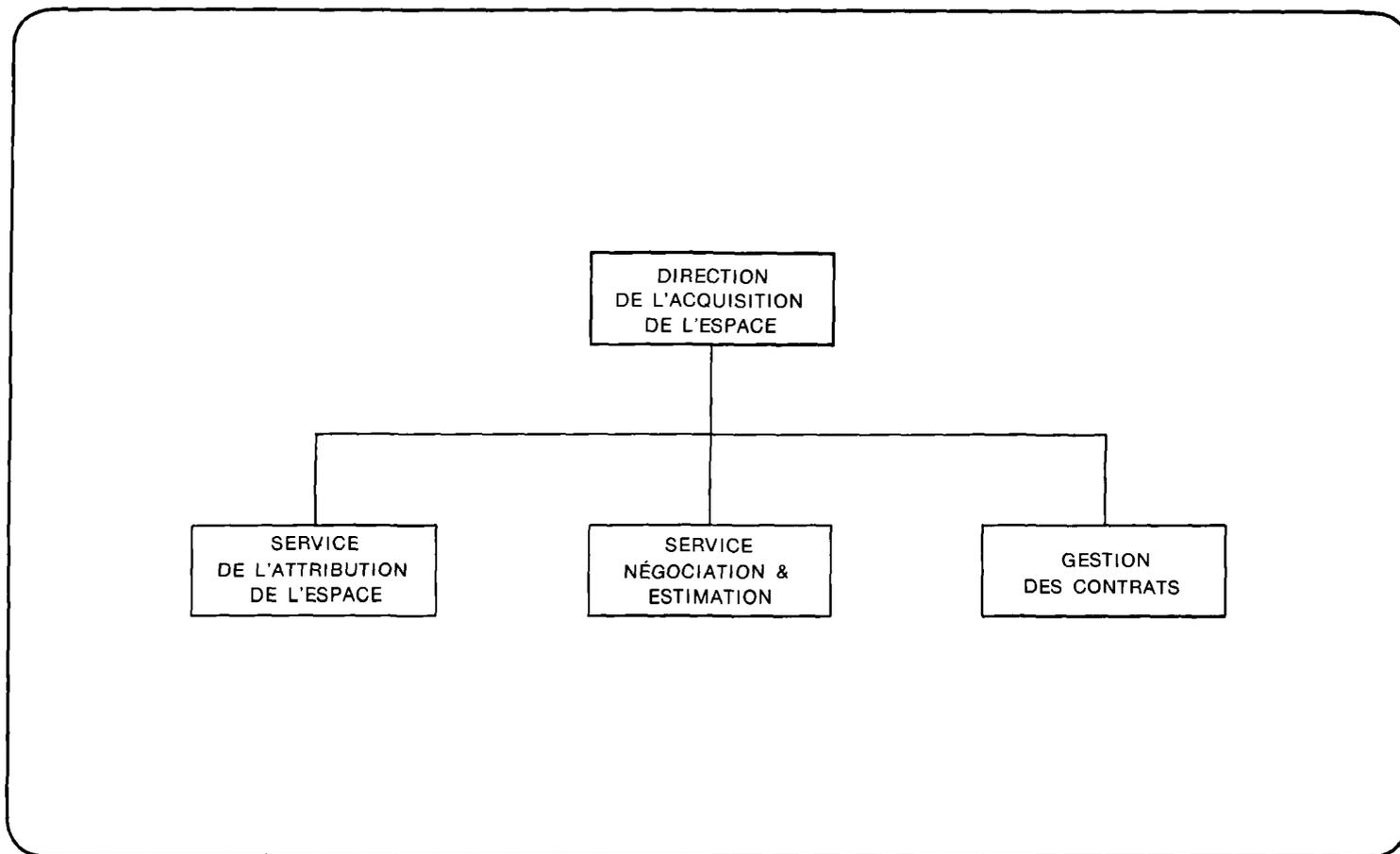
La Direction de l'Acquisition de l'espace voit à l'achat et à la location d'immeubles à bureaux, d'entrepôts, de terrains, d'espaces de stationnement pour les divers ministères du gouvernement. Elle s'occupe également de la vente de propriétés de l'État.

Cette Direction administre plus de 700 baux, dont le coût annuel s'élève à environ \$20,000,000.

Au cours de l'année 1973-74, relativement aux délégations à l'extérieur, elle a négocié l'ouverture d'un bureau temporaire à Tokyo, procédé à la location d'espace pour l'agrandissement du bureau de Dusseldorf ainsi que la relocalisation du bureau de Chicago dans un local plus adéquat. L'immeuble situé au 19 rue Barbet de Jouy à Paris fut vendu.

En plus de répondre aux besoins d'espace des différents ministères, la Direction a entamé les procédures pour la centralisation des services administratifs du gouvernement à Hull et St-Jérôme, le regroupement des ministères des Travaux publics et de l'Approvisionnement, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche à "Place de la Capitale", du ministère des Communications au 675 St-Amable à Québec ainsi qu'à celui du ministère de l'Éducation à l'édifice 600 rue Fullum à Montréal.

## 1.1 DIRECTION DE L'ACQUISITION DE L'ESPACE



Elle a participé à l'acquisition de terrains à Hull, Jonquière, St-Jérôme et Trois-Rivières en vue de la centralisation des ministères à ces endroits. Elle a acquis également le terrain pour l'Institut du Tourisme et d'Hôtellerie du Québec à Montréal ainsi que les îles de l'archipel de Boucherville en vue de l'aménagement d'espaces verts dans la région de Montréal.

Elle poursuit l'acquisition des terrains pour les Parcs Forillon, de la Mauricie et du Mont Ste-Anne.

La Direction a contribué à la vente de plusieurs immeubles déclarés surplus au cours de l'année dont certains pour le compte du ministère des Affaires sociales, comme les dispensaires.

## Direction de la Construction

Cette direction est responsable de la réalisation des projets de construction et/ou de modifications importantes d'immeubles pour le compte du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement ou pour celui des ministères-clients.

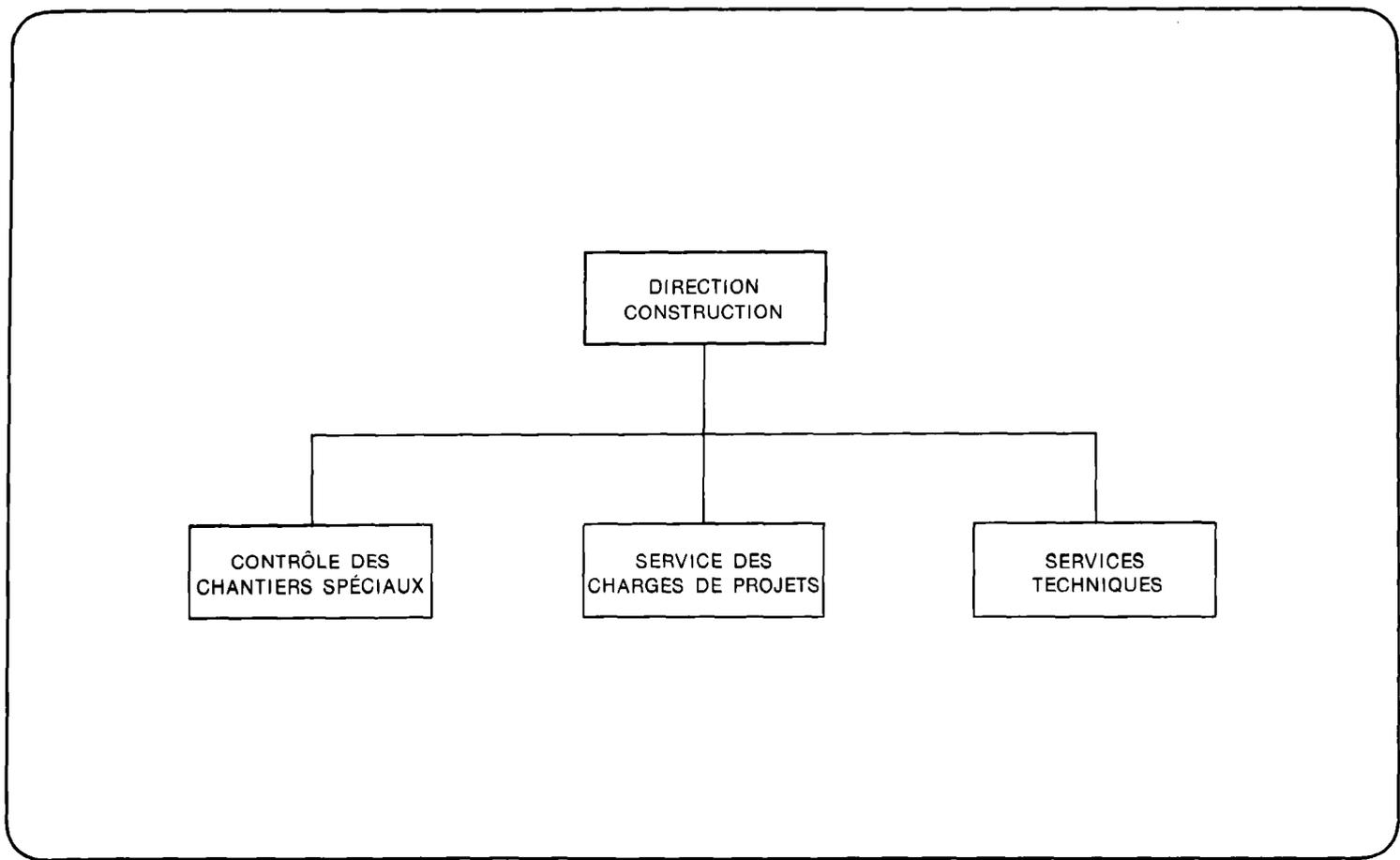
Une fois la décision prise d'aller de l'avant avec la réalisation d'un projet, la Direction de la construction remplit le rôle du propriétaire: coordination générale, revue et acceptation des plans et devis par le service technique, contrôle de l'exécution au niveau de la qualité, du temps de réalisation et des coûts.

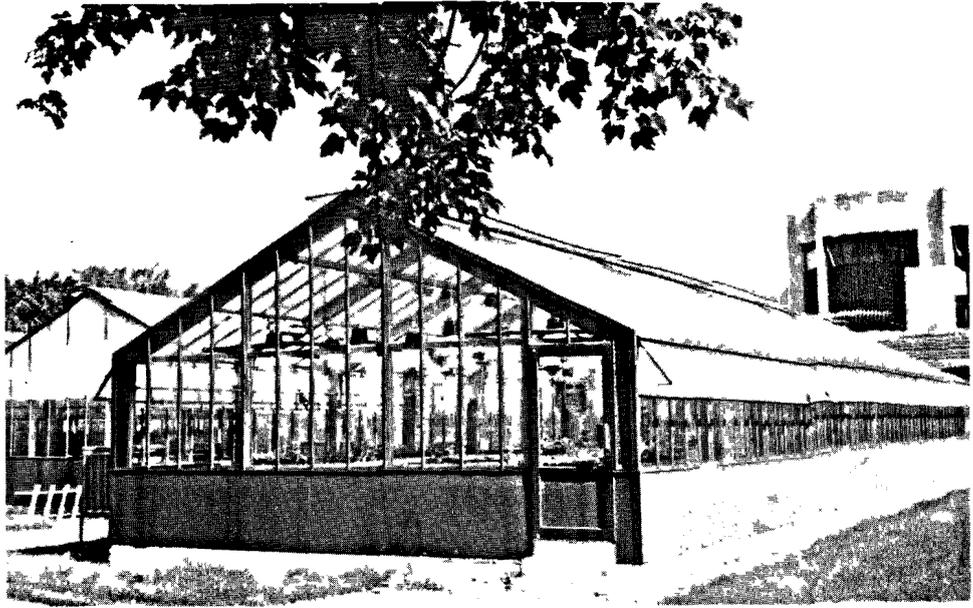
Le travail se fait en collaboration avec les autres services et directions du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et les interlocuteurs des ministères-clients.

Pour ajouter à l'efficacité de son action, cette direction a renforcé son équipe d'un service technique formé de professionnels compétents. Ces derniers surveillent la préparation des esquisses, des plans, des devis et spécifications et en discutent, après études et recommandations, avec les professionnels conseils engagés pour les projets d'envergure et avec les représentants des ministères-clients.

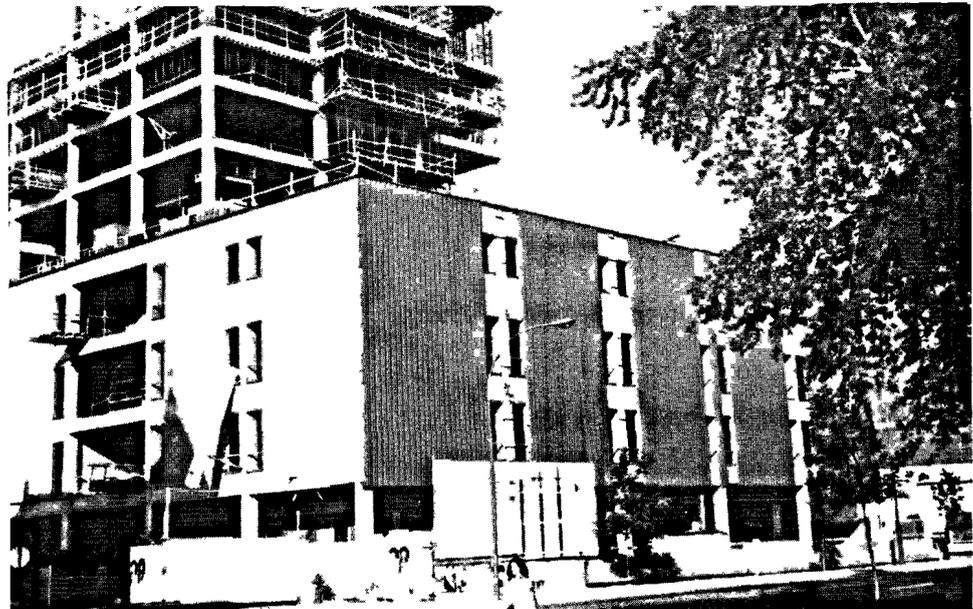
Lors de l'adjudication des contrats, la Direction de la construction assure la coordination avec les entrepreneurs, les architectes, les ingénieurs et les autres spécialistes à travers son service de chargés de projets, lesquels voient à faire respecter la qualité des travaux selon les plans et devis et les échéances suivant les cheminements critiques en fonction du temps et des budgets.

Cette coordination et surveillance se terminent lors du transfert des immeubles à la Direction de l'Exploitation dont le rôle consiste à voir au bon fonctionnement desdits immeubles et à leur maintien en bonne condition.

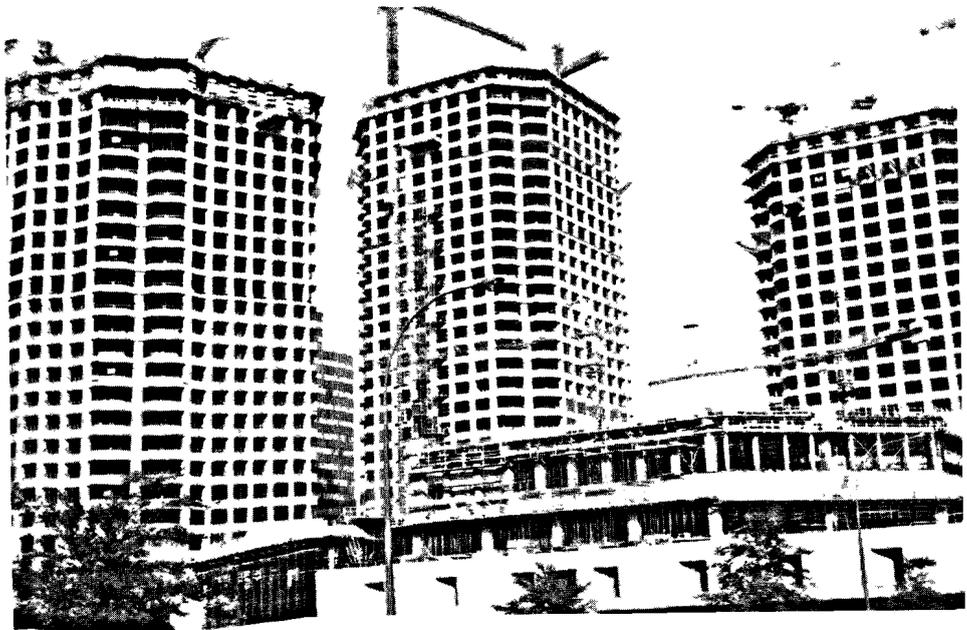




*Serres pour Ministère de l'Agriculture,  
Complexe Scientifique.*



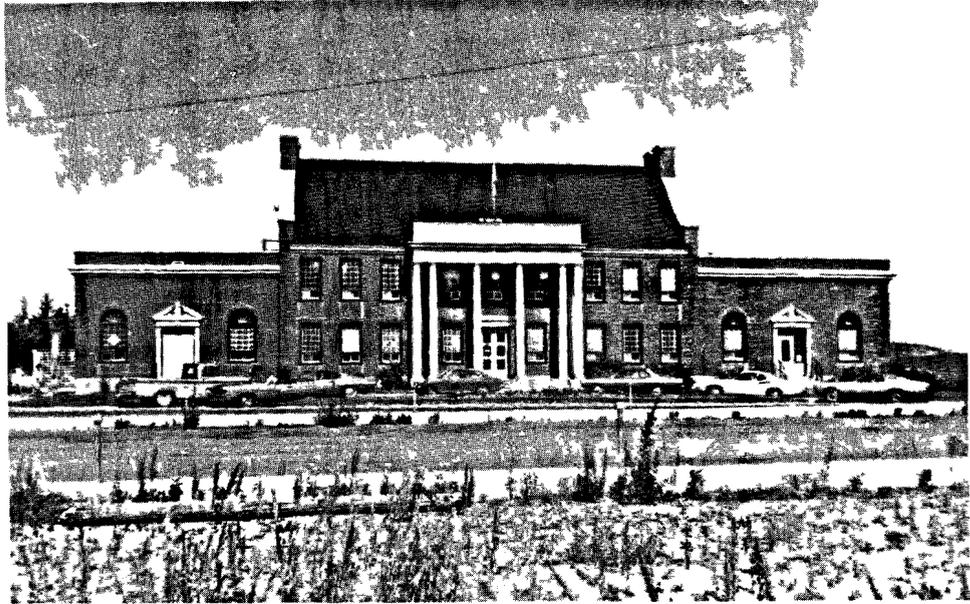
*Institut de Tourisme et d'Hôtellerie, août 1974.*



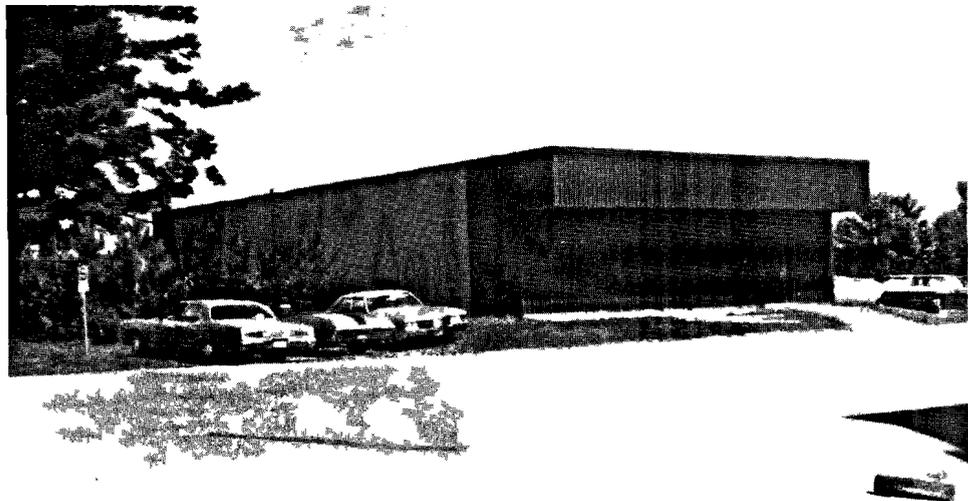
*Place Desjardins, Montréal août 1974.*



*Centre administratif — Jonquière.*



*Édifice administratif — Île Maligne.*



*Salle de tir — Institut de Police de Nicolet,  
Ministère de la Justice.*

Durant l'année fiscale 1973-74, la Direction a livré diverses bâtisses et plusieurs autres sont en voie de réalisation, notamment aux endroits suivants:

---

Déboursés 1973-74

---

**RIMOUSKI — Laboratoire**

Laboratoire régional de la Voirie (Transports) pour test de résistance d'agrégats de revêtement routier.

Coût global: \$151,600 — terminé. \$ 147,000

**VALLEYFIELD — Palais de Justice et prison**

Construction d'une annexe, rénovation et réaménagement complet des bâtisses existantes pour abriter la Sûreté du Québec, une Cour de petites créances, une Cour supérieure, un greffe et un service de probation. Cet immeuble servira de prison régionale et l'occupation est prévue pour juin 1975.

Coût global estimé: \$3,400,000 \$1,376,000

**LA POCATIÈRE — Institut de tech. agricole (Serres)**

Construction commencée en 1972 et terminée en 1973

Coût total: \$200,136 \$ 100,136

**ST-HYACINTHE — Palais de Justice**

Les réparations majeures à l'édifice existant: murs extérieurs, solins déambulatoires, etc. ont débuté en 1972 et se termineront en 1974.

Coût global: \$370,000 \$ 215,000

**ARTHABASKA — Palais de Justice et prison**

Cet immeuble neuf a été exécuté au coût total de \$1,405,000 et est presque entièrement terminé.

\$ 100,000

**STE-FOY — Complexe scientifique**

Phase 1 — Bâtiment principal: construction et aménagement

coût total: \$24,680,000 \$ 209,500

Phase 2 — Laboratoire du C.R.I. Q.

coût prévu: \$4,600,000 \$1,393,300

Phase 3 — Serres pour les min. de l'Agriculture et des Terres et Forêts

coût prévu: \$734,000 \$ 500,000

<b>RIMOUSKI</b> — Conservatoire de musique Transformation d'une section au centre récréatif de Rimouski. Coût total: \$195,600	\$ 195,600
<b>STE-ANNE-DES-MONTS</b> — Atelier de réparation Construction — Coût total: \$285,900	\$ 250,000
<b>ST-HYACINTHE</b> — Centre d'insémination arti- ficielle Agrandissement des étables et des fenils. Coût prévu: \$218,750	\$ 160,500
<b>QUÉBEC</b> — Stationnement d'Youville Ce projet est ouvert au service public depuis la fin de 1972. Il a une capacité de 1100 espaces. Coût prévu: \$6.700,000	\$ 247,000
<b>JONQUIÈRE</b> — Centre administratif Cette bâtisse de \$3,800,000 est prévue pour occupation à l'automne 1974.	\$1,786,000
<b>ST-BERNARD DE LACOLLE</b> <b>STE-CLAIRE D'ASSISE</b> — Centres d'accueil <b>NOTRE-DAME DU PORTAGE</b> Pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Coût total: \$936,000	\$ 627,000
<b>BAIE ST-LUDGER</b> — Chambre de croissance Pour le ministère de l'Agriculture. Cette chambre de croissance servira au dépistage des maladies de tubercules cultivées. Coût final: \$209,000	\$ 169,000
<b>VILLE D'ANJOU</b> — Laboratoire Ce laboratoire, pour le service des sols et maté- riaux du ministère des Transports, est voué à des fins d'analyses et de contrôle. Coût final: \$630,000	\$ 407,000

**QUÉBEC** — Aménagement Colline parlementaire

Toilettes et poternes  
Coût prévu: \$255,000 \$ 177,000

**DIVERS ENDROITS** — Haltes routières

Ste-Foy, St-Michel et Notre-Dame du Bon-Secours.  
Coût prévu: \$260,000 \$ 216,000

**CHIBOUGAMAU** — Atelier de réparation

Atelier de réparation pour le ministère des Transports.  
Coût prévu: \$324,000 \$ 324,000

**ST-PASCAL (KAMOURASKA)** — Atelier de réparation

Atelier de réparation pour le ministère des Transports.  
Coût prévu: \$267,000 \$ 238,000

**QUÉBEC** — Morgue provinciale

Cette construction moderne érigée au coût de \$479,000 a été livrée au ministère de la Justice en décembre 1973. \$ 354,000

**ÎLE-MALIGNE** — Édifice administratif

Aménagé dans l'ancien hôtel de Ville qui a été transformé au coût de \$130,000 \$ 129,400

**LA POCATIÈRE** — Institut de Tech. agricole

Cet immeuble a été terminé au coût de \$300,000 pour le compte du ministère de l'Agriculture \$ 200,000

**ST-HYACINTHE** — Laboratoire de pathologie animale

Laboratoire pour le compte du ministère de l'Agriculture. Les travaux seront terminés en juin 1975.  
Coût total: \$800,000 \$ 52,000

**QUÉBEC** — Édifice Joffre

Addition d'ascenseurs et modifications majeures  
Coût total prévu: \$1,220,000  
N'incluant pas les aménagements intérieurs \$ 820,000

<b>DIVERS ENDROITS</b> — Ports d'attaches	
Il s'agit de 12 roulottes, sur les terrains du ministère des Transports à divers endroits. Ces postes servent d'abris pour le bureau des contremaîtres, et pour l'accommodation des travailleurs. Ces ports d'attaches ont coûté: \$136,000	\$ 136,000
<b>SOREL</b> — Palais de Justice	
Programme de signalisation. Travail complété au coût de \$22,000	\$ 22,000
<b>HULL</b> — Hôpital de la Piéta	
Installation de nouveaux ascenseurs pour le compte du ministère des Affaires sociales. Coût: \$46,000	\$ 46,000
<b>QUÉBEC</b> — C.T.E.D.	
Nouveau programme de climatisation. Augmentation du nombre des machines, modernisation des espaces. Travail exécuté durant l'année 1973-74 au coût total de: \$220,000	\$ 220,000
<b>DIVERS ENDROITS</b> — Bureaux de Voirie	
Construction et agrandissement de bureaux de voirie à Lachute, Boucherville, Cap-de-la-Madeleine, Mont-Laurier et Nicolet. Coût total: \$600,300	\$ 348,340
Construction et agrandissement de garages de voirie à Lachute, Boucherville, Rouyn. Coût total des projets à toutes fins pratiques terminés: \$613,000	\$ 600,000
<b>NICOLET</b> — Institut de Police, Min. de la Justice	
4ième phase — amélioration des cuisines et construction d'une salle de tir. Ministère de la Justice	\$ 379,000
<b>ST-JÉRÔME</b> — Palais de Justice	
Système enregistrement mécanique et travaux de signalisation	\$ 7,950
<b>DRUMMONDVILLE</b> — Parc des Voltigeurs	
Ce projet d'un coût prévu de \$995,000 est terminé dans sa phase actuelle. Les déboursés pour l'année 1973-74 s'élèvent à:	\$ 43,000

<b>ROUYN-NORANDA</b> — Centre administratif	
Travaux d'aménagement terminés au coût de \$1,500,000	\$ 25,000
<b>QUÉBEC</b> — Édifice "G"	
Travaux de parachèvement	\$1,077,400
<b>QUÉBEC</b> — Édifice "H"	
Travaux de parachèvement	\$ 704,500
<b>MONTRÉAL</b> — Place de la Justice	
Parachèvement des travaux d'aménagement	\$ 305,000
<b>MONTRÉAL</b> — Édifice du Procureur Général	
Parachèvement des travaux	\$ 431,000
<b>MONTRÉAL</b> — Institut de Tourisme et d'Hôtellerie	
La Construction a débuté en 1973 et sera terminée à l'automne 1975. C'est un projet de \$11,375,000.	\$3,088,600
<b>MONTRÉAL</b> — Place Desjardins	
Le gouvernement participe activement au projet du complexe Desjardins et le Service de la Construction s'est vu confier le contrôle de l'aménagement d'une des tours, laquelle sera occupée par le ministère du Revenu.	
<b>BAIE-COMEAU</b> — Palais de Justice	
Rénovations majeures exécutées sous la surveillance de la Direction de la Construction	\$ 120,000
<b>SEPT-ÎLES</b> — Palais de Justice et prison	
Des rénovations majeures ont été exécutées sous la surveillance de la Direction de la construction	\$ 122,000
<b>HULL</b> — Place du Centre	
La Direction de la construction est chargée du contrôle des diverses étapes de construction et de l'aménagement de la partie de ce complexe qui servira comme centre administratif et Palais de Justice	\$ 432,300
<b>CHIBOUGAMAU</b> — Atelier de réparation	
Atelier pour le ministère des Transports	\$ 223,100

**STE-ANNE-DES-MONTS** — Atelier de réparation

Atelier pour le ministère des Transports \$ 274,500

**ST-JÉRÔME** — Centre administratif et prison

\$ 163,200

---

## Direction de l'Aménagement

La Direction de l'Aménagement conçoit et gère toutes les phases de l'aménagement des locaux mis à la disposition des ministères-clients.

Celle-ci assure le respect des normes générales d'aménagement, le bien-être des occupants ainsi que leur sécurité.

Au cours de l'exercice 1973-74, le coût total des travaux d'aménagement s'est élevé à \$3,500,000, dont \$1,000,000 comporte des travaux de capitalisation.

Les besoins d'expansion des ministères et l'évolution des méthodes de travail entraînent constamment des réaménagements et des relocalisations de bureaux. Les édifices désuets doivent être restaurés, modernisés et climatisés.

L'exécution de ces travaux d'aménagement nécessite des plans et devis impliquant l'architecture, la structure, la mécanique et l'électricité.

### **Architecture:**

— *Cloisonnements — écrans*

Pour aménagement conventionnel ou paysager et leur traitement acoustique.

— *Portes et issues*

Normes de sécurité à respecter.

— *Planchers*

Finis à choisir selon le type de travail concerné; traitement acoustique s'il y a lieu.

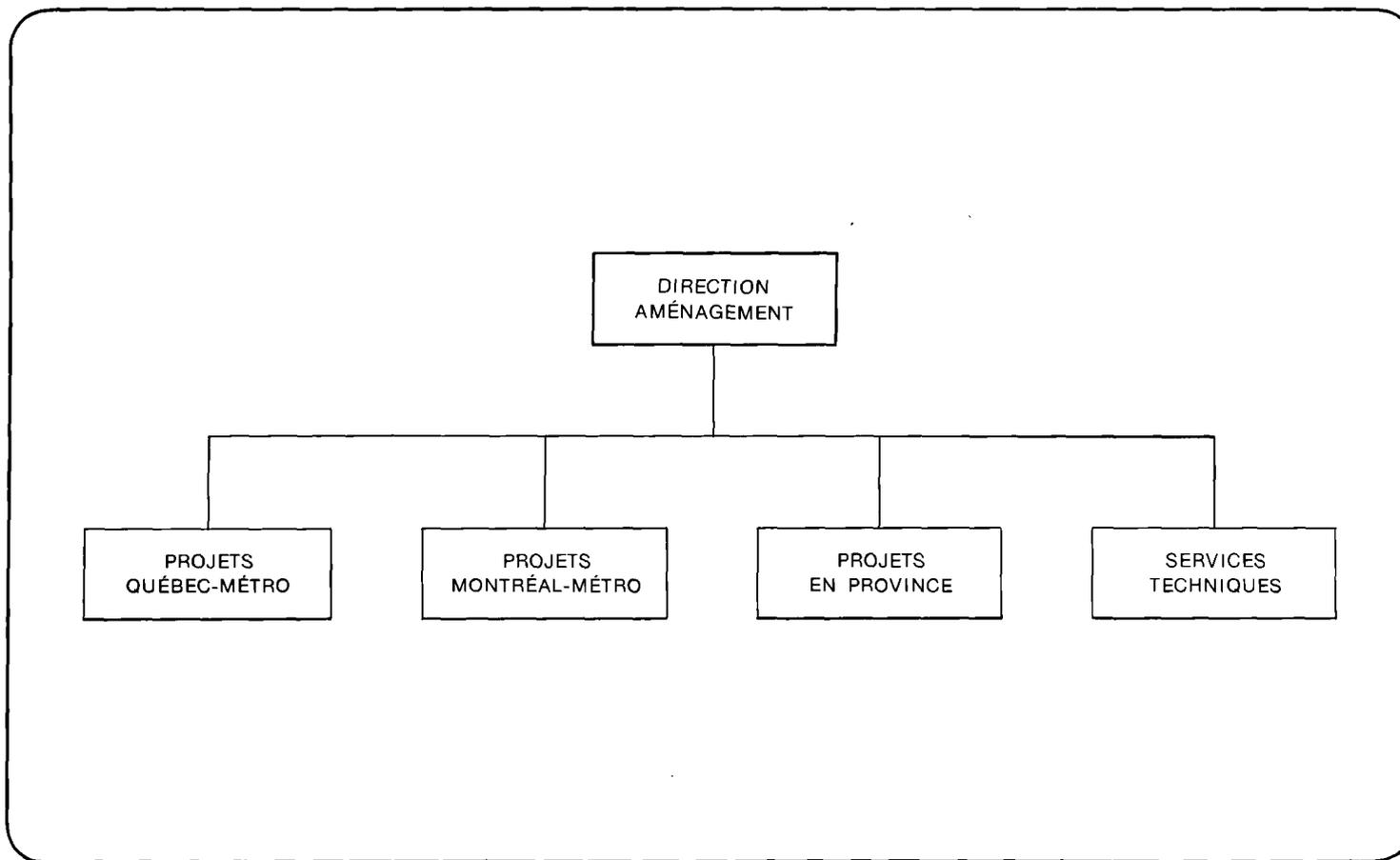
— *Plafonds*

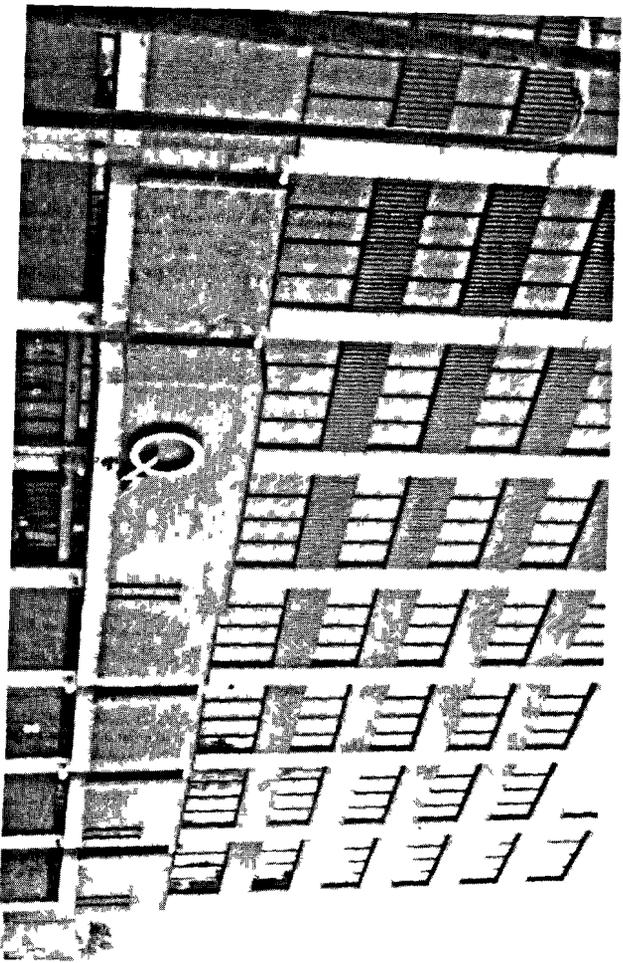
Choix de matériaux, traitement acoustique. Prévoir l'intégration des éléments d'éclairage et de ventilation; établir les dégagements nécessaires dans l'entre-plancher pour permettre les canalisations mécaniques et électriques.

### **Structure:**

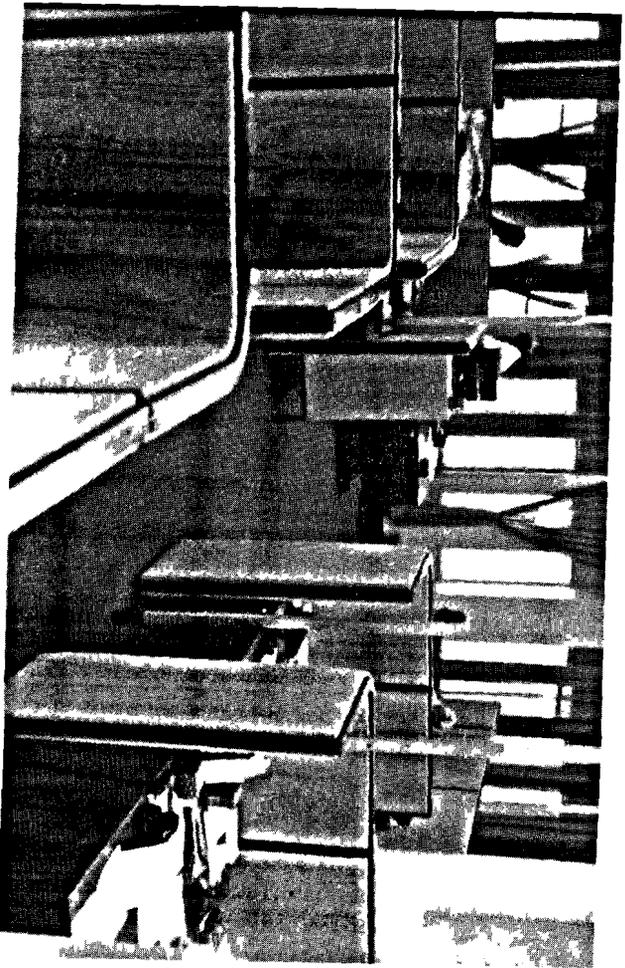
Les aménagements, en général, sont planifiés en respectant la structure des édifices. Cependant, il arrive que des éléments de support, poutres, colonnes et murs doivent être modifiés de façon à permettre un plan fonctionnel.

32 1.3 DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT





*600, Fullum Montréal, Min. de l'Éducation.*



*Aménagement paysager — Édifice Joffre. Québec.*

### **Mécanique:**

La politique du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement vise à ce que les nouveaux aménagements soient pourvus de climatisation. Ces installations sont très coûteuses dans les vieux édifices.

Il faut prévoir l'installation de services sanitaires adéquats, fontaines, éviers de laboratoires, etc... Ces services doivent être ventilés.

### **Électricité:**

Les entrées électriques doivent constamment être modifiées pour recevoir les surcharges commandées par les nouveaux équipements, tels que les appareils d'impression XÉROX, les perforatrices, les ordinateurs, etc. L'éclairage est calculé pour donner une intensité de 100 pieds bougies au niveau des surfaces de travail.

## **Direction de l'Ameublement et Décoration**

La Direction de l'Ameublement et Décoration a comme objectif la fourniture de l'ameublement, tapis et tentures, requis par les ministères et la plupart des commissions et régies.

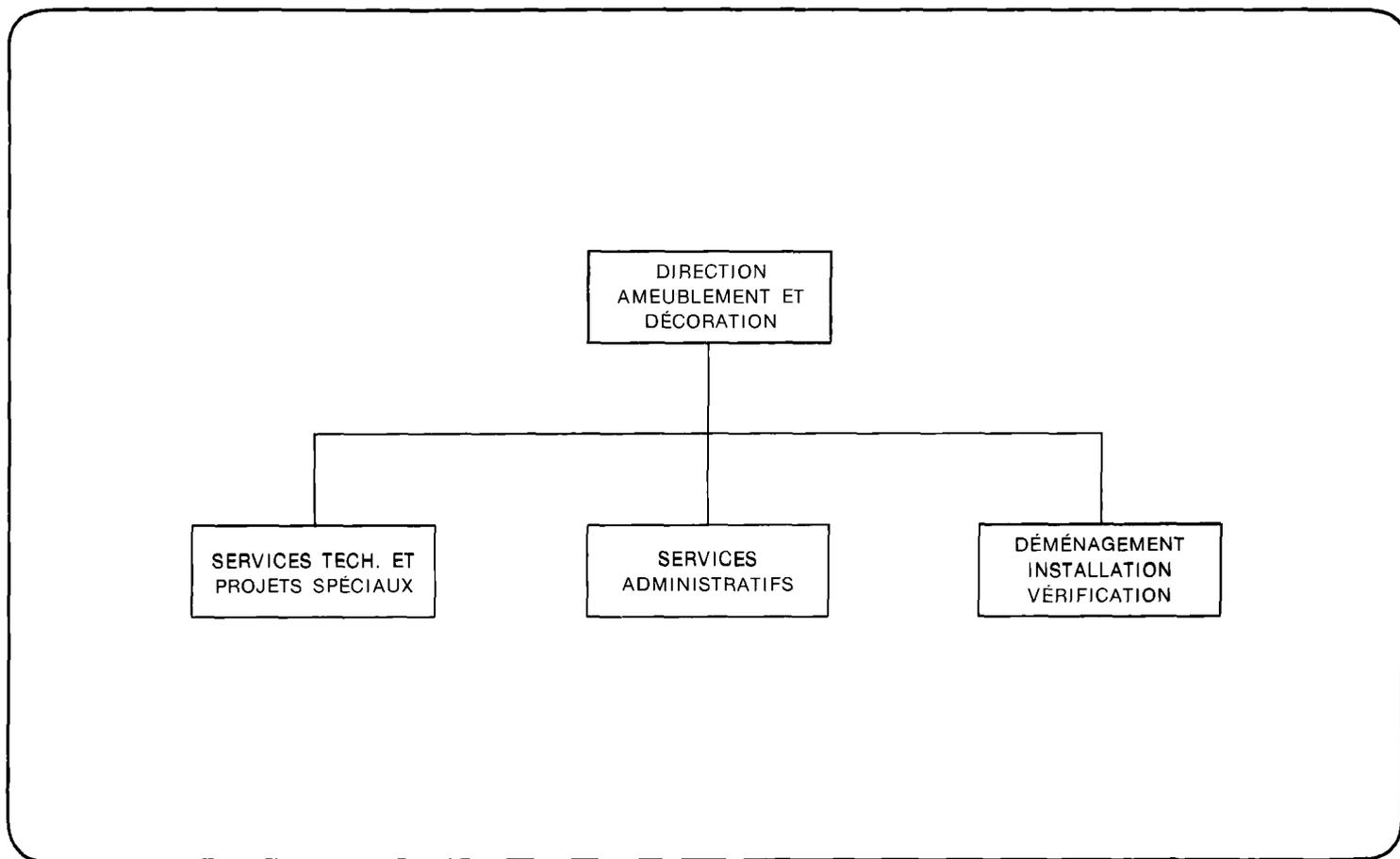
Cette direction a fourni l'ameublement requis pour les différents organismes créés au cours de l'année soit, entre autres, le Tribunal de l'Expropriation, le Tribunal des Transports, le Conseil du Statut de la Femme, l'Office des Professions du Québec, le Bureau de Révision du ministère des Affaires municipales, la Commission des Transports, etc...

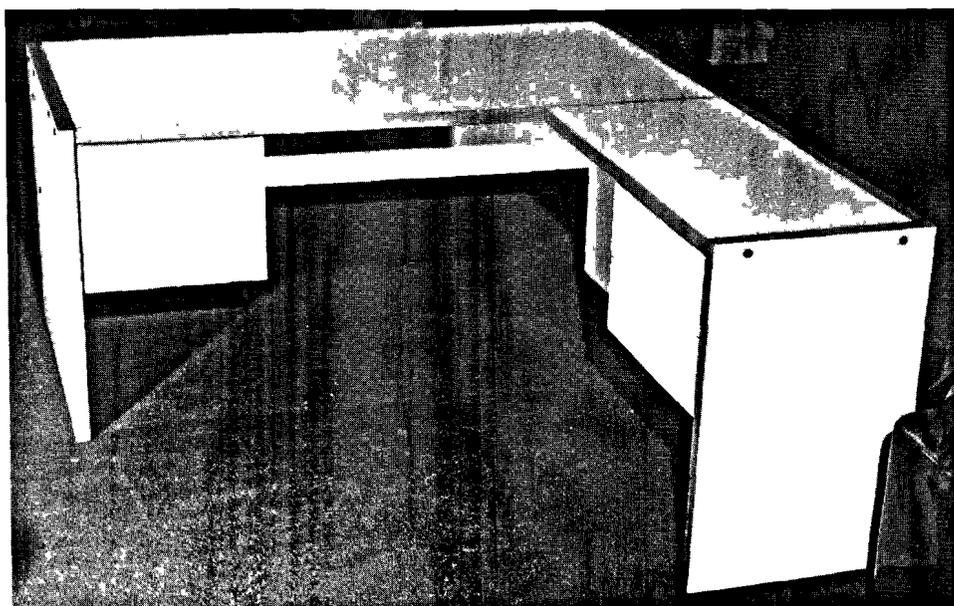
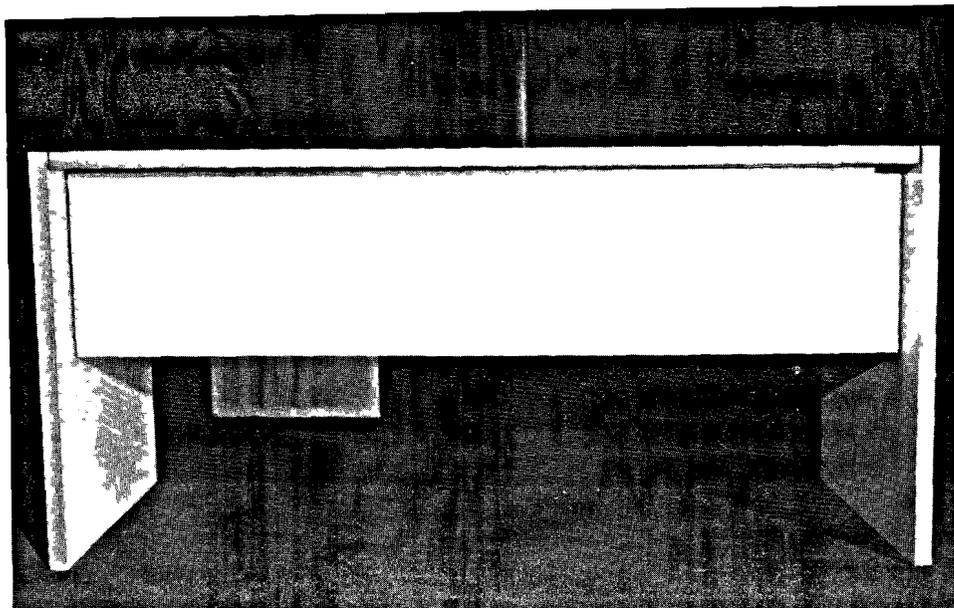
Les structures de cette Direction ont été modifiées afin de donner également un meilleur service. Elle comprend les services techniques et les projets spéciaux, le service de commandes et d'inventaires et le service de la vérification, récupération et déménagement.

La fourniture de pupitres en carton aux surnuméraires a été initiée, comme par exemple, ceux du ministère du Revenu qui oeuvrent dans ce ministère pour seulement quelques mois. Cette nouvelle initiative a permis de remplir la demande des ministères en tenant compte d'un coût minime, comparativement à l'achat d'un ameublement régulier.

Une planification pour les années à venir a été faite en demandant aux architectes de la Direction de concevoir un ameublement d'après des normes du ministère. Les plans, devis et spécifications ont été complétés et la Direction générale des Achats se sert de ces nouveaux plans et devis pour les appels d'offres.

#### 1.4 DIRECTION AMEUBLEMENT ET DÉCORATION





*Meuble fabriqué suivant normes du Ministère T.P.A.*

De plus, il a été mis en place un réseau d'entrepôts, comprenant un entrepôt à Québec, un à Montréal et un dans chacune des cinq (5) sous-régions de la province, afin de créer des réserves. Cette politique permettra à l'avenir de livrer l'ameublement requis dans un délai relativement court.

En plus des responsabilités déjà énumérées, cette Direction s'est vue confier la responsabilité de déterminer les trames de couleurs pour tous les projets d'édifices à bureaux. La section de décoration qui est attachée aux services techniques est responsable de cette tâche.

# PROGRAMME “II”

## **Exploitation des immeubles**

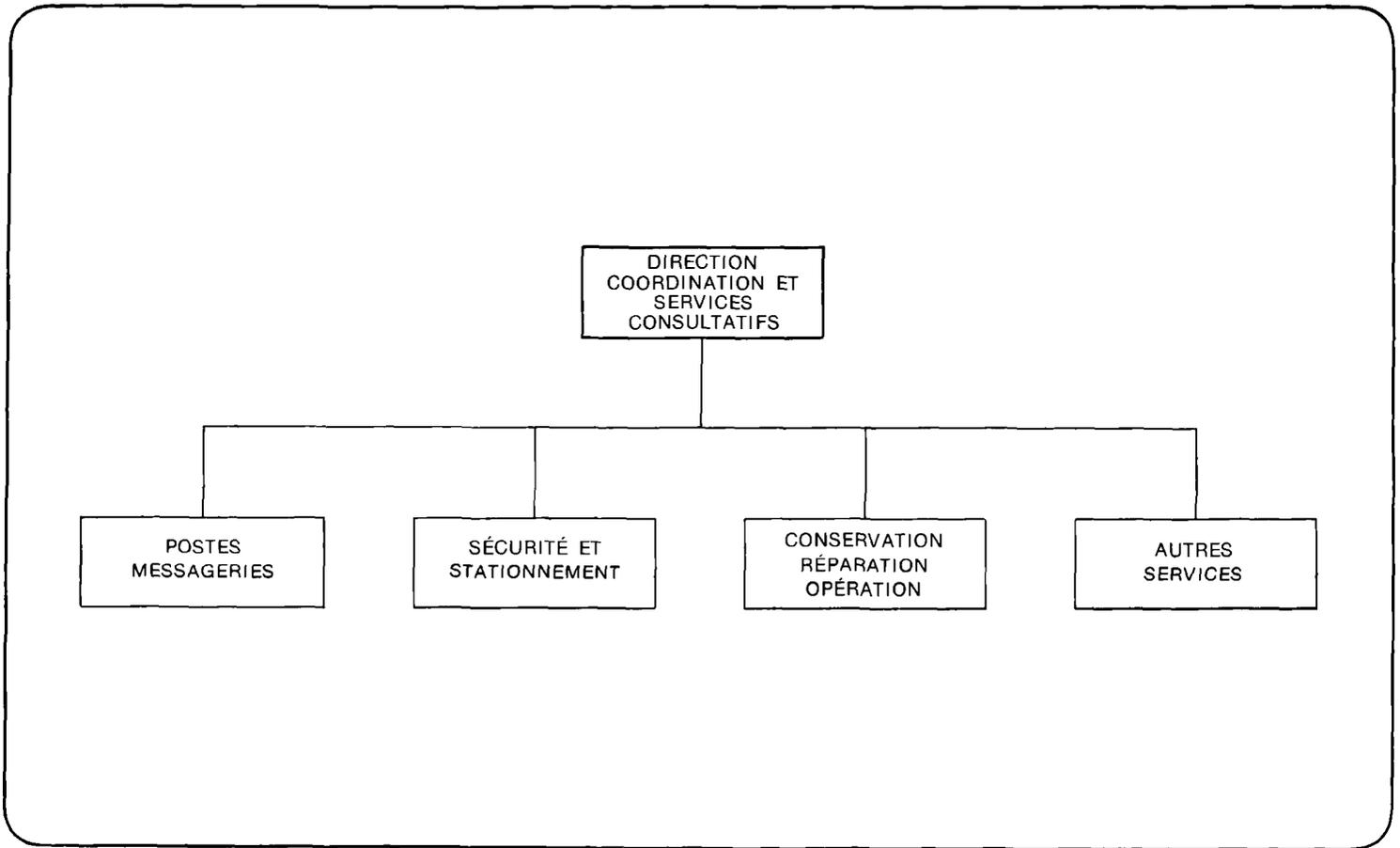
La Direction générale de l'Exploitation des Immeubles veille à ce que les immeubles, sous la juridiction du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, soient constamment en bon état et que les occupants reçoivent les services auxquels ils ont normalement droit.

Toutes les activités touchant à l'Exploitation des Immeubles ont été ramenées sous l'autorité d'une Direction générale qui comprend trois grandes directions régionales responsables au niveau des opérations, et la direction Coordination et Services Consultatifs responsable de la préparation et de la vérification des normes et des méthodes de travail.

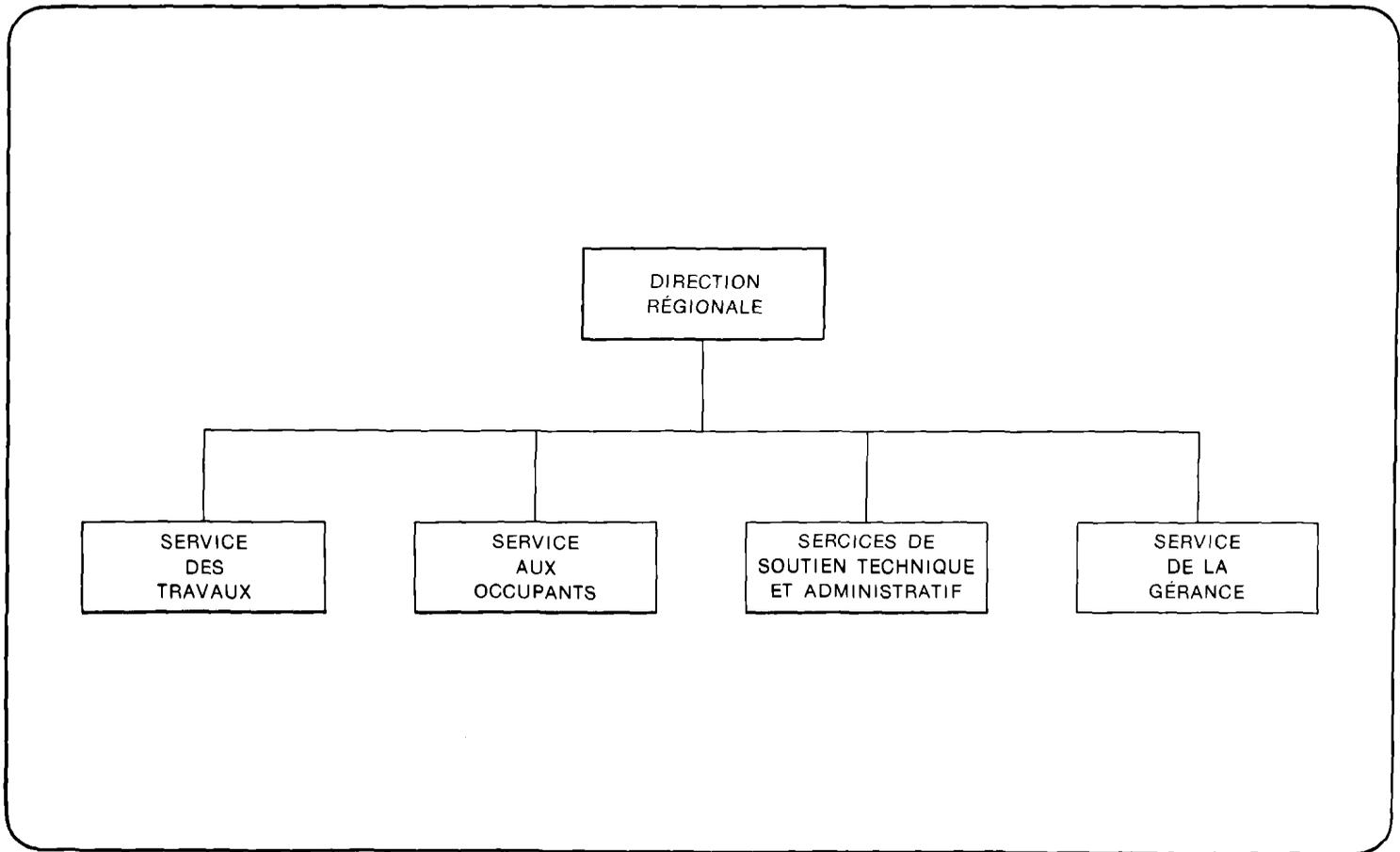
Les trois directions régionales sont, comme suit:

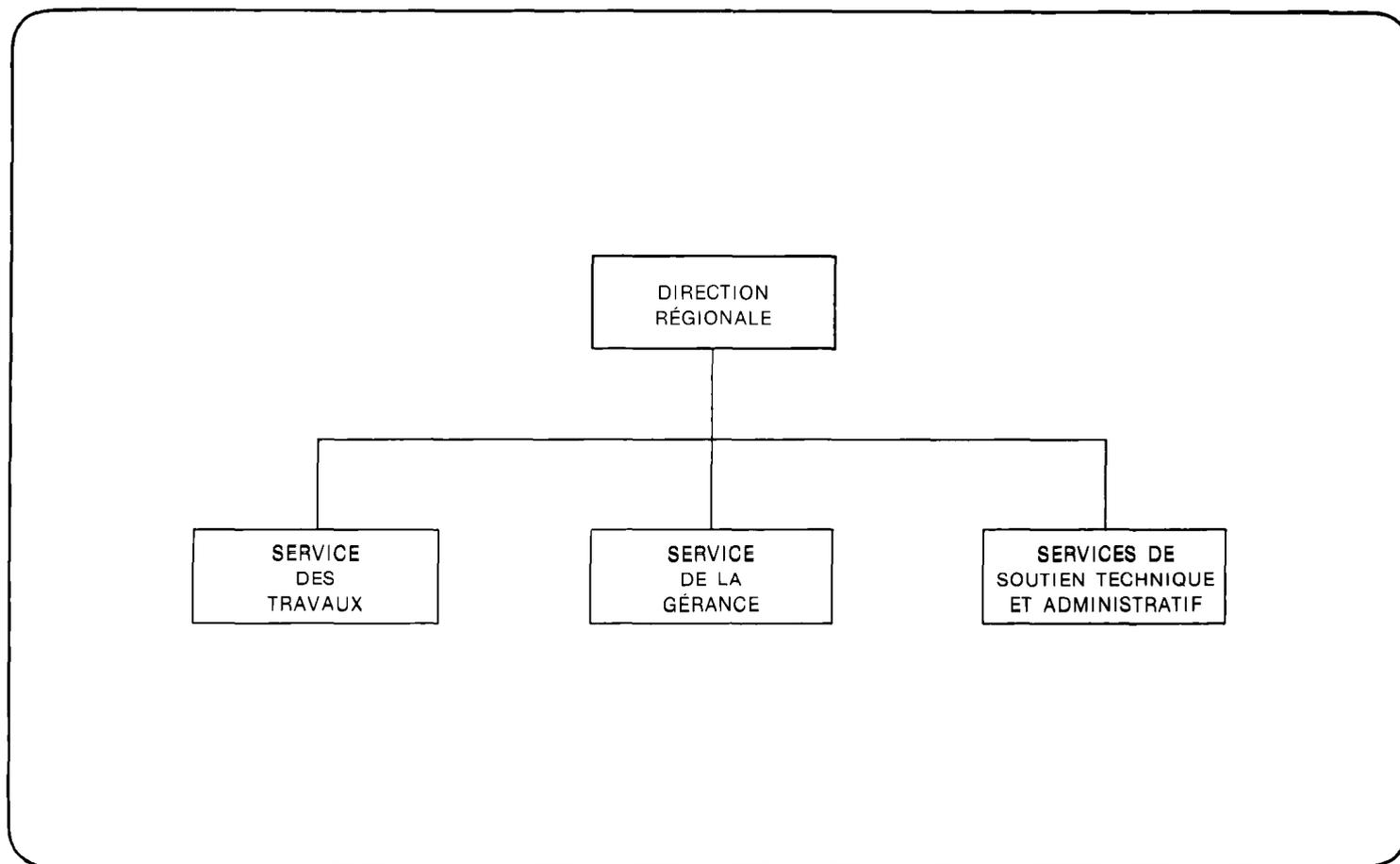
- Région de Québec, comprend le Québec métropolitain avec 7,300,000 pieds carrés d'édifices;
- Région de Montréal, comprend le Montréal métropolitain avec 4,200,000 pieds carrés d'édifices;
- Région en province, englobant tous les autres édifices représentant environ 5,000,000 pieds carrés. Cette région est subdivisée en cinq (5) sous-régions qui respectent les frontières administratives à part celle du Nord-Ouest.

40 DIRECTION "COORDINATION ET SERVICES CONSULTATIFS"

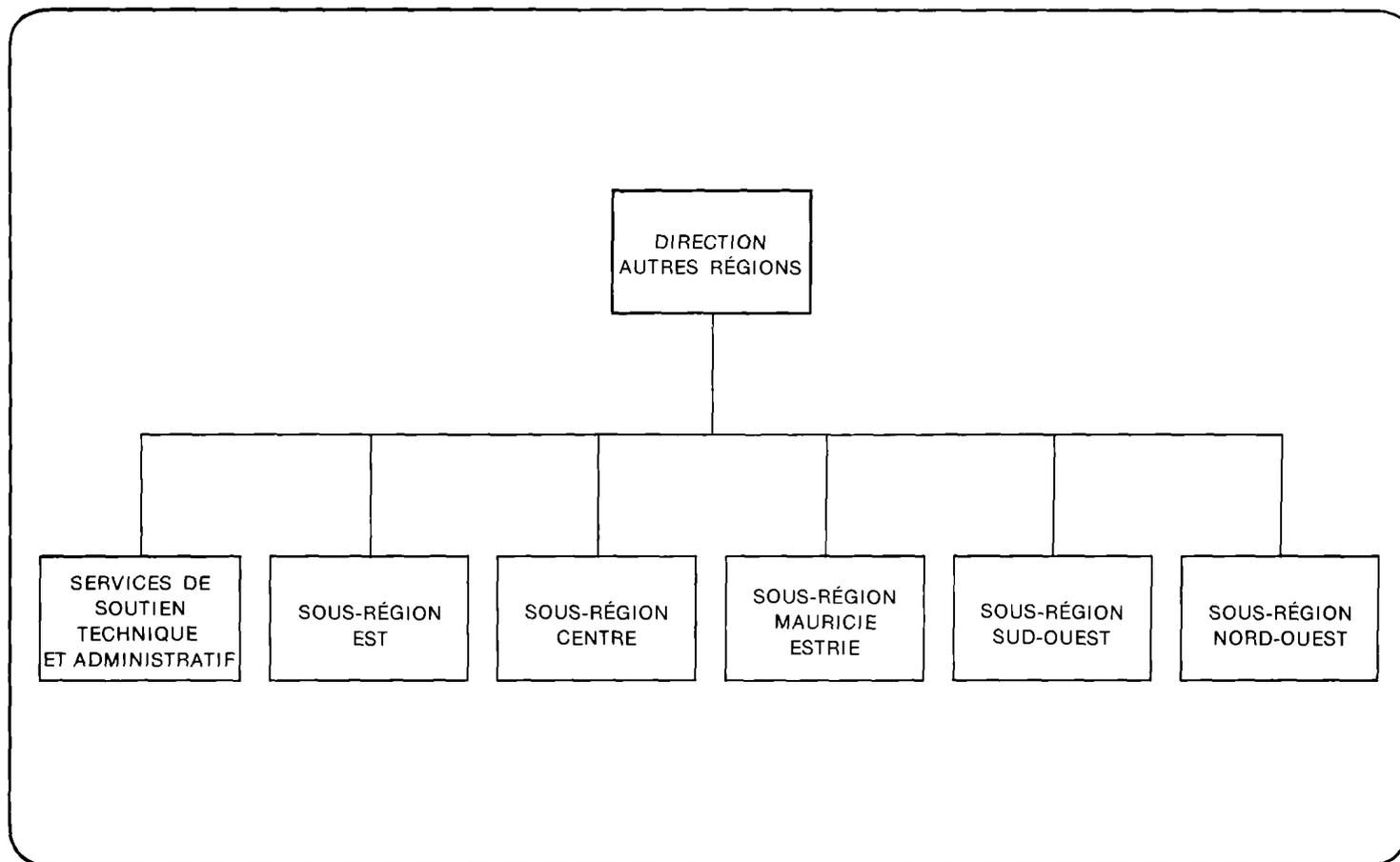


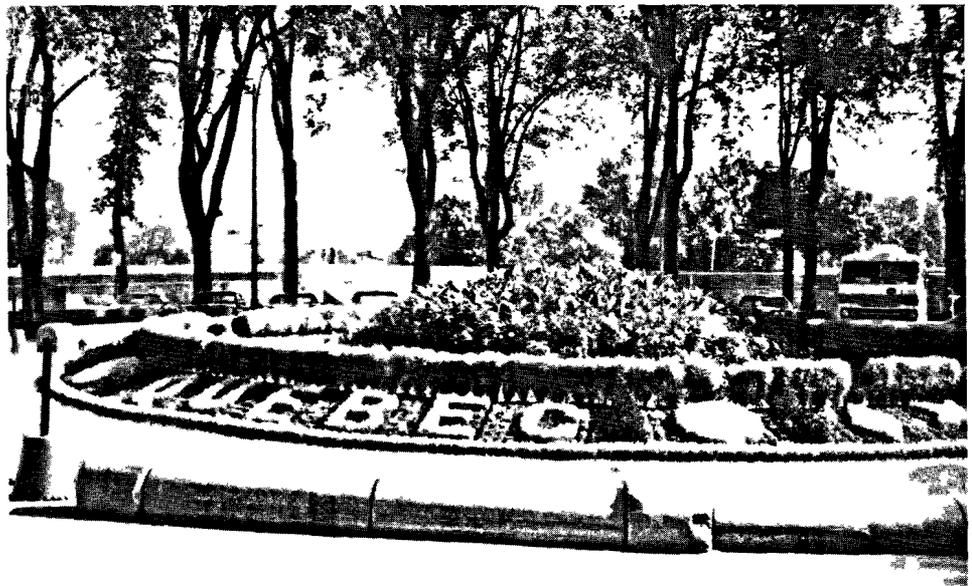
RÉGION DE QUÉBEC





## AUTRES RÉGIONS





*Parterre, Édifice "A", cité Parlementaire.*

## Immeubles

Les édifices sous la responsabilité de cette Direction générale totalisaient durant l'année environ 17,000,000 pieds carrés de plancher. Cette superficie se répartit en édifices à bureaux, palais de justice, centres de détention, garages, ateliers, entrepôts et stationnements intérieurs.

Durant l'année 1973-74, les édifices suivants ont été ajoutés aux responsabilités de la Direction générale de l'Exploitation:

- 1) — Ste-Foy: la morgue provinciale;
- 2) — Rimouski: laboratoire régional de voirie;
- 3) — St-Bernard-de-Lacolle: centre d'accueil, ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche;
- 4) — Ville d'Anjou: laboratoire du ministère des Transports;
- 5) — Haltes routières: Ste-Foy, St-Michel, Notre-Dame-de-Bon-Secours;
- 6) — Ateliers de réparation pour le ministère des Transports: Chibougamau, St-Pascal, Rouyn, Boucherville, Lachute, Ste-Anne-des-Monts;
- 7) — Bureaux de voirie: Lachute, Mont-Laurier, Nicolet et Cap-de-la-Madeleine;
- 8) — Quelques résidences pour les chefs de district du ministère des Transports.

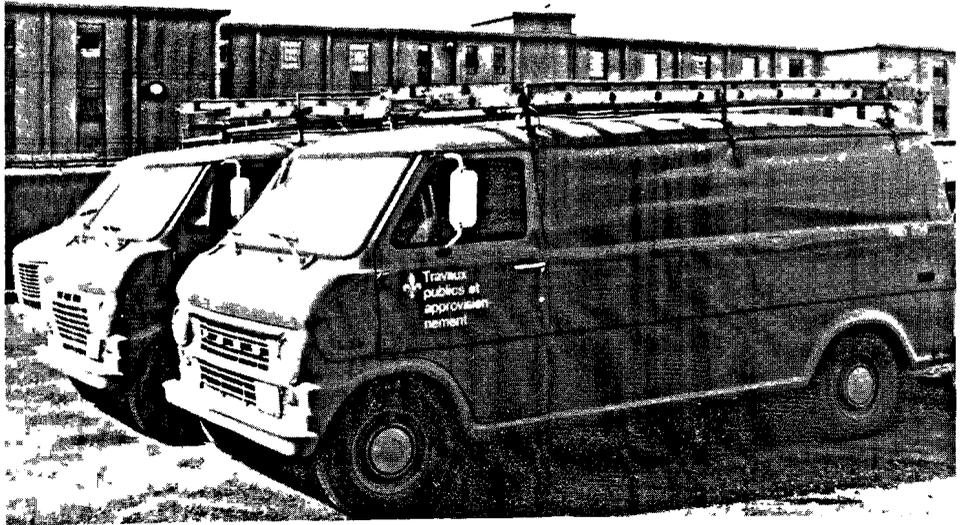
## Conservation, réparation et opération

Ce service a continué les études et recherches déjà entreprises afin de normaliser les systèmes d'entretien préventif, uniformiser les méthodes de travail et publier les normes et procédures nécessaires.

Ce service a publié au cours de l'année:

- les normes concernant l'électricité dans les immeubles;
- un manuel de normes concernant le transport vertical;
- application de la politique du ministère concernant l'entretien complet des équipements de transport vertical;
- normes et devis standards de peinture.

Durant l'année, on a procédé à l'implantation d'un système d'entretien et d'opération planifié pour les édifices suivants:



*Camionnettes servant à l'entretien des Immeubles.*



*Camionnettes utilisées par le Service de Sécurité.*

- Édifice Montval à Longueuil;
- Centre de détention de Sorel;
- Édifice à bureaux à Rouyn;
- Palais de Justice à Ville-Marie;
- Palais de Justice de Sorel;
- Palais de Justice de Rouyn;
- Édifice à bureaux à Val d'Or.

Ce service a, de plus, travaillé au parachèvement de l'implantation du système d'entretien planifié pour le Centre de détention de Québec et procédé au relevé des équipements mécaniques et électriques des édifices gouvernementaux de la région de Québec.

## Sécurité

Ce service a publié un manuel traitant de l'organisation, des procédures, directives et normes qui doivent être appliquées par les divers groupes préposés à ce travail. Ont été incorporés à ce manuel, les objectifs et politiques du service, les descriptions de fonctions ainsi que les politiques administratives.

Les activités régionales de la protection des édifices ont été regroupées sous une unité de commandement tant à Québec qu'à Montréal en vue d'assurer l'uniformité dans l'application des mesures de protection.

L'adoption d'un nouveau règlement concernant le statut du personnel de direction des agents de la paix a permis de restructurer les activités régionales afin d'effectuer un travail plus efficace.

Le service a, de plus, mis en force un code de discipline et d'éthique régissant le personnel du service.

Le service a accentué l'implantation des mesures d'urgence en concentrant ses efforts sur les édifices considérés les plus vulnérables en vue d'assurer l'évacuation rapide des occupants en cas de sinistre.

En collaboration avec le ministère des Communications, un pamphlet a été distribué en vue de sensibiliser tous les occupants des édifices gouvernementaux aux mesures d'urgence.

Les effectifs autorisés sont restés sensiblement les mêmes et une attention particulière continue d'être apportée à la formation de base des nouveaux candidats et au perfectionnement du personnel en place. Un total de 319 candidats ont suivi des cours durant l'année.

## Stationnement

L'application de la politique du stationnement, qui a introduit le principe que l'utilisateur doit défrayer les coûts d'exploitation des terrains de station-

nement, a été faite selon les modalités et les échéanciers définis dans le C.T. 55369.

À Québec, la Société Parc-Auto du Québec métropolitain a administré pour le gouvernement 4,200 espaces intérieurs et 1,500 espaces extérieurs; à Montréal, le service du stationnement du ministère a géré 760 espaces intérieurs et 3,200 espaces extérieurs. De plus, le ministère a dû louer 480 espaces de stationnement supplémentaires afin de répondre aux demandes des différents ministères.

## Postes et messageries

Le service a continué de compléter sa réorganisation en ouvrant des succursales et des sous-succursales dans les principaux édifices à bureaux occupés par le gouvernement du Québec dans le Québec et le Montréal métropolitains. En conséquence, le projet mis de l'avant concernant le courrier inter et intraministériel entre Québec et Montréal a connu une augmentation fantastique du volume puisqu'au-delà de 2,000 livres de courrier et de colis sont manipulées quotidiennement par les fonctionnaires du gouvernement de Québec et Montréal. Ce service interne, en plus d'assurer une meilleure rapidité, a permis des économies substantielles dans les coûts d'affranchissement.

Les discussions entamées par ce service avec la Poste canadienne au cours des dernières années ont finalement produit des résultats car une entente est intervenue à compter de septembre 1973, avec le ministère des Postes, pour que celui-ci livre directement le courrier à l'adresse civique, dans le Québec métropolitain, au lieu de livrer tout le courrier gouvernemental à la station centrale de l'édifice "G".

Le mémoire de programme débuté au cours de 1972-73 a été complété et permettra de délimiter les responsabilités des différents ministères dans le domaine des postes et messageries.

## Autres services

Le ministère a concentré ses activités dans le domaine des services alimentaires et a travaillé en collaboration avec le Conseil du Trésor dans le but d'émettre une directive relative à l'exploitation de services alimentaires.

Un projet de directives a d'ailleurs été soumis aux différents ministères afin de recevoir leurs suggestions ou commentaires à ce sujet.

Les services alimentaires gouvernementaux comprennent actuellement treize (13) cafétérias, seize (16) casse-croûte et un certain nombre de machines distributrices.

# PROGRAMME "III"

## Gestion

La direction générale de la Gestion est une direction "staff" dont l'objectif est de fournir aux directions opérationnelles le soutien administratif nécessaire à leur bon fonctionnement.

Cette direction générale de la Gestion est composée des trois (3) directions suivantes:

- Direction de l'Organisation
- Direction du Personnel
- Direction du Budget

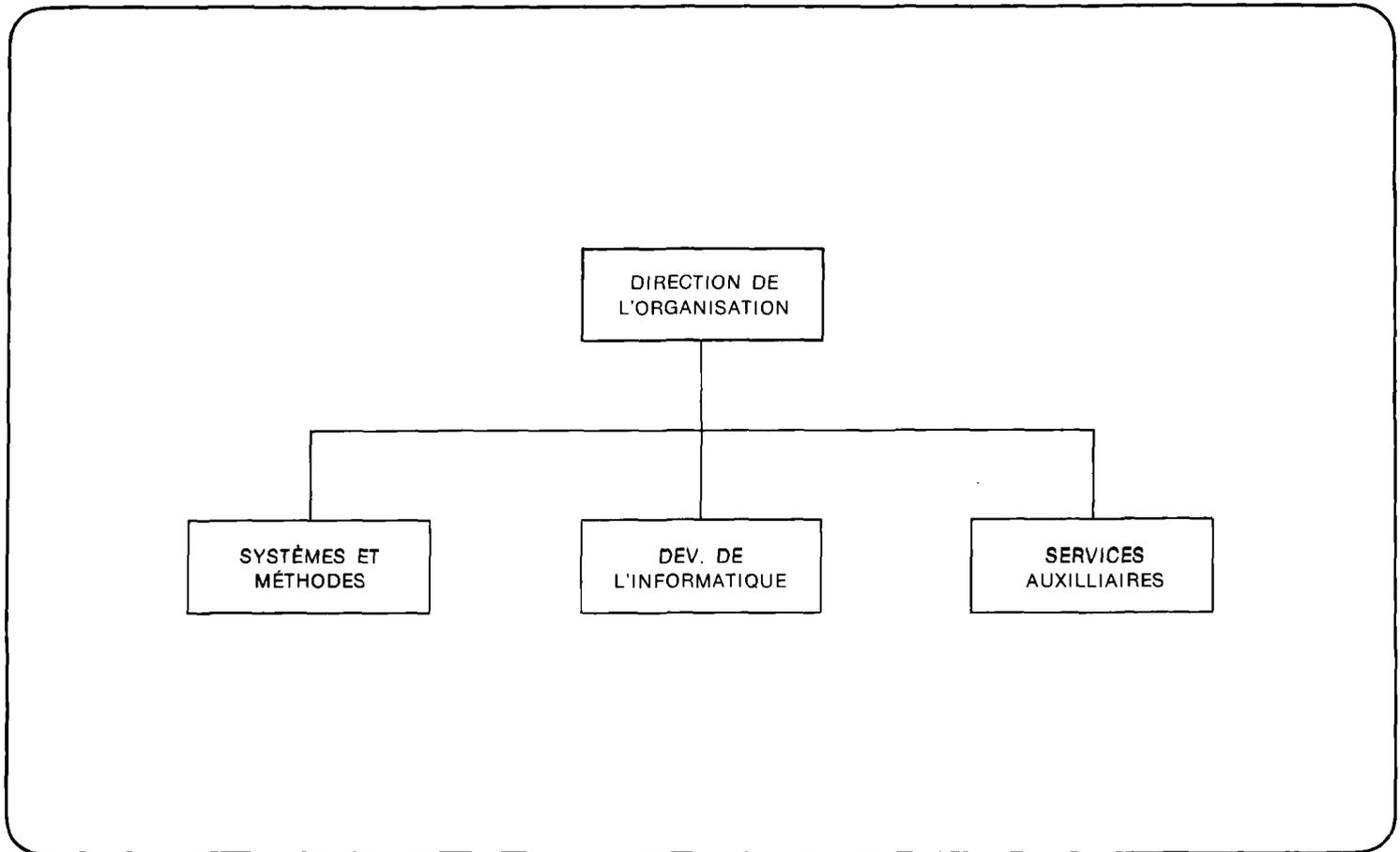
## Direction de l'Organisation

La direction de l'Organisation est responsable du développement et de la mise à jour du plan d'organisation, de la mise sur pied des systèmes de gestion et des procédures et de la préparation et de la publication des directives internes du ministère.

Les principales réalisations de la direction de l'Organisation au cours de l'année 73-74 ont été les suivantes:

- 1 — **Création de deux comités** au niveau du ministère dont le but est de systématiser et d'accélérer la prise de décision tout en informant simultanément les principaux officiers du ministère. Ces comités sont:

- Le comité de "Direction" sur lequel siègent le sous-ministre et les directeurs généraux, le directeur de la Planification et le directeur de l'Organisation. Ce comité se réunit à chaque semaine et étudie les problèmes d'ordre général, ainsi que les problèmes particuliers présentés par les directeurs généraux; dans chaque cas, une décision est prise séance tenante.



— *Le comité d'“Organisation administrative et des Effectifs”* sur lequel siègent le sous-ministre, les directeurs généraux, les directeurs généraux, les directeurs du Personnel, du Budget et de l'Organisation. Les plans d'effectifs, les demandes de personnel, ainsi que les problèmes d'organisation sont portés à l'attention de ce comité. Règle générale, le comité prend une décision séance tenante sur chacun des cas qui lui sont présentés.

2 — **Publication** de la première partie du manuel d'**Organisation et Fonctionnement**

— Ce document décrit les objectifs, les responsabilités, l'organisation et les circuits administratifs des directions. Les secteurs qui ne sont pas encore couverts par des études d'organisation et fonctionnement le seront à court et à moyen terme et constitueront la deuxième partie du manuel d'Organisation et Fonctionnement.

3 — **Révision et reconstitution** du manuel de **directives internes**.

## Direction du Personnel

La direction du Personnel compte quatre (4) services dont la vocation de chacun est la suivante:

1 — **Le Service de la dotation** coordonne l'ensemble des activités relatives à combler les postes vacants au ministère, que ce soit par voie de recrutement ou de mutation.

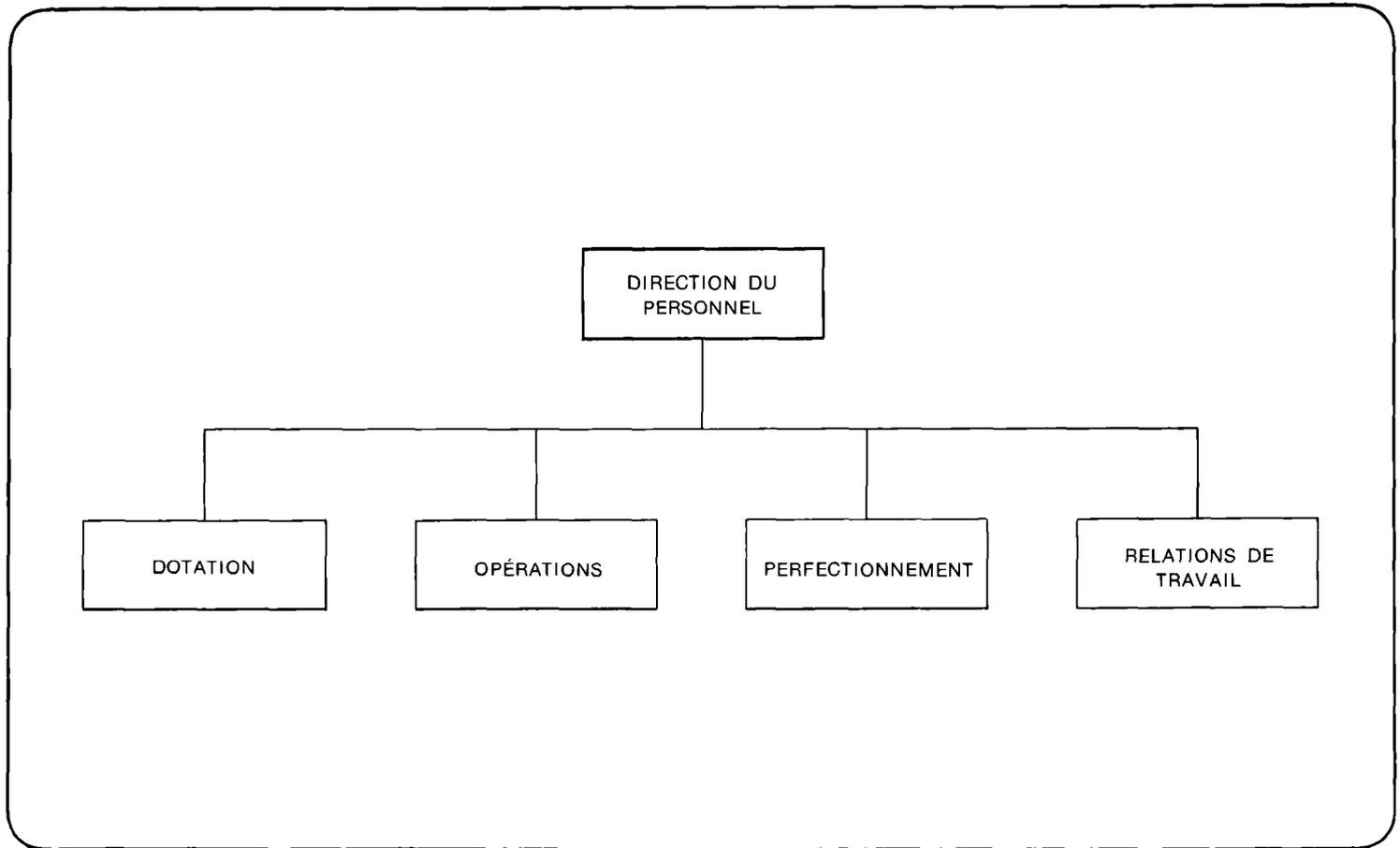
Il voit aussi à la tenue des concours d'avancement de classe et de promotion.

2 — **Le Service du perfectionnement** élabore un programme de perfectionnement de l'intérieur à l'intention de tout le personnel de surveillance mais dont l'influence, selon les sujets traités, peut atteindre presque tous les employés du ministère. Mentionnons les techniques administratives et d'entretien, la diffusion du système métrique.

Ce service conseille les intéressés sur les cours susceptibles d'ajouter à leur formation académique et recommande l'obtention des petites bourses du ministère de l'Éducation.

Sa division de l'accueil rencontre et renseigne les personnes déjà en place ou désireuses d'oeuvrer au ministère ou quittant le ministère, sur toute une gamme de questions générales. Entre autres, c'est la division de l'accueil qui contrôle les preuves de statut exigées par la Loi pour les employés du ministère.

**DIRECTION DU PERSONNEL**



- 3 — **Le Service des relations de travail** interprète et administre les conventions collectives de travail et les directives gouvernementales régissant les relations de travail pour les employés du secteur public; étudie et propose des règlements aux plaintes présentées et aux griefs formulés.

Il veille à la préparation des causes allant au tribunal d'arbitrage des griefs.

Un aspect vital de son mandat consiste à conseiller les gestionnaires en matière de relations humaines.

- 4 — **Le Service des opérations administratives** applique les régimes de bien-être prévus par les conventions collectives de travail et par règlements spécifiques qu'il s'agisse, par exemple, de régimes de retraite ou d'assurances-groupes.

Il gère le système de la paie, d'assiduité et la mise en lots des documents acheminés au système de gestion intégré du personnel.

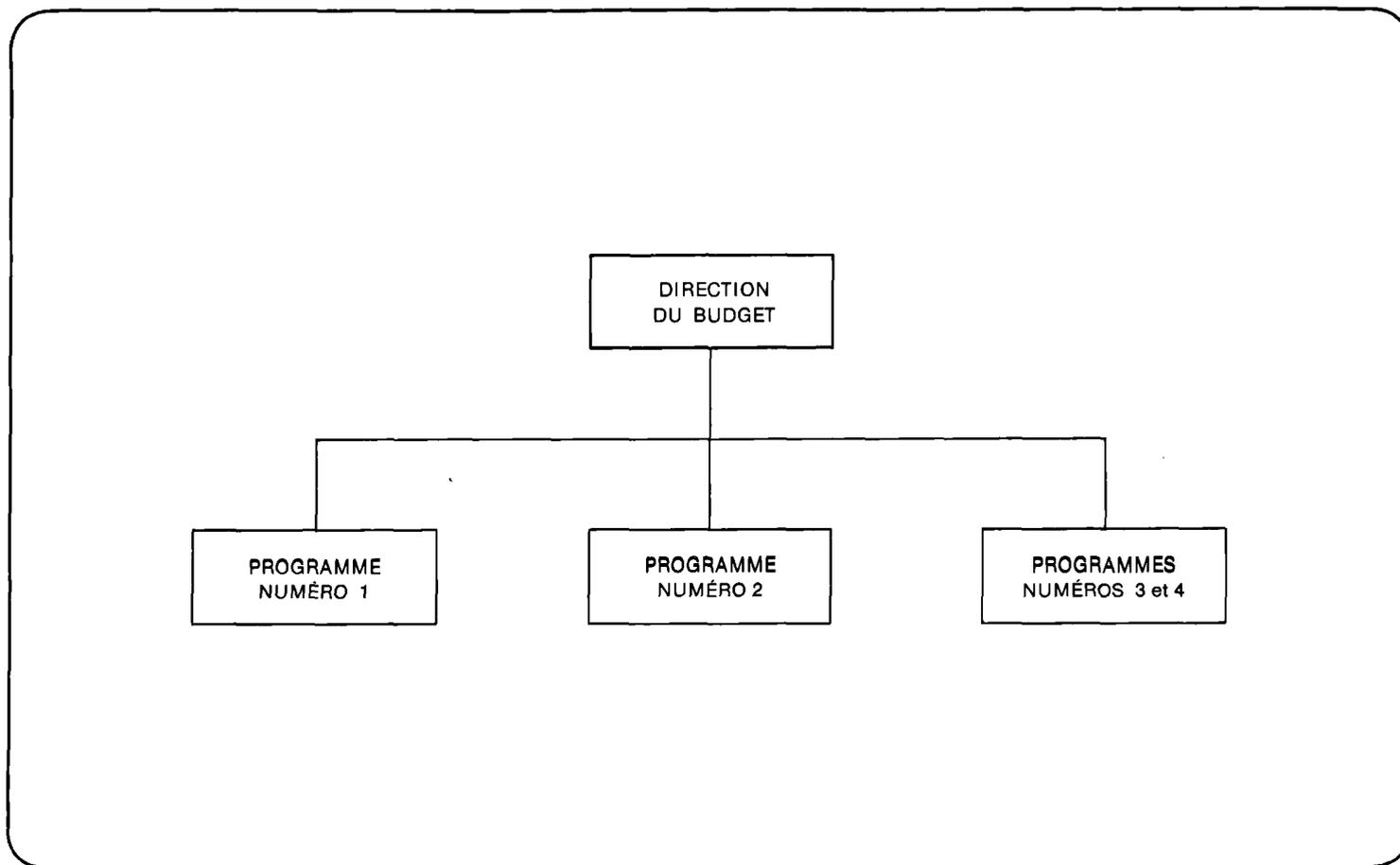
À la fin de l'année financière 1973-74, il y avait 1,878 employés en poste au ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement.

## Direction du Budget

La direction du Budget coordonne la préparation du budget du ministère et en surveille l'application. Elle assure le lien avec le système de gestion budgétaire et comptable du ministère des Finances (SYGBEC).

Pendant l'année 1973-74, cette direction du Budget a mis sur pied cinq (5) sections comptables, soit une au niveau de chacune des trois (3) directions régionales, une au niveau de la Direction générale de l'Exploitation des Immeubles et une dernière au niveau de la Direction générale de l'Allocation de l'Espace et de l'Équipement.

La direction du Budget a doté ces sections comptables des outils nécessaires à la tenue d'une comptabilité d'engagement et d'une comptabilité de dépense. Elle a assumé, de plus, la coordination des sections comptables et effectué la conciliation des rapports mensuels produits par chacune de ces sections.



## PROGRAMME "IV"

### **Direction générale de l'approvisionnement**

Le début de l'exercice financier 1973-74 voyait le Service général des Achats se détacher du ministère de l'Industrie et du Commerce pour se joindre à celui des Travaux publics, devenu le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, suite à l'adoption du projet de loi 222.

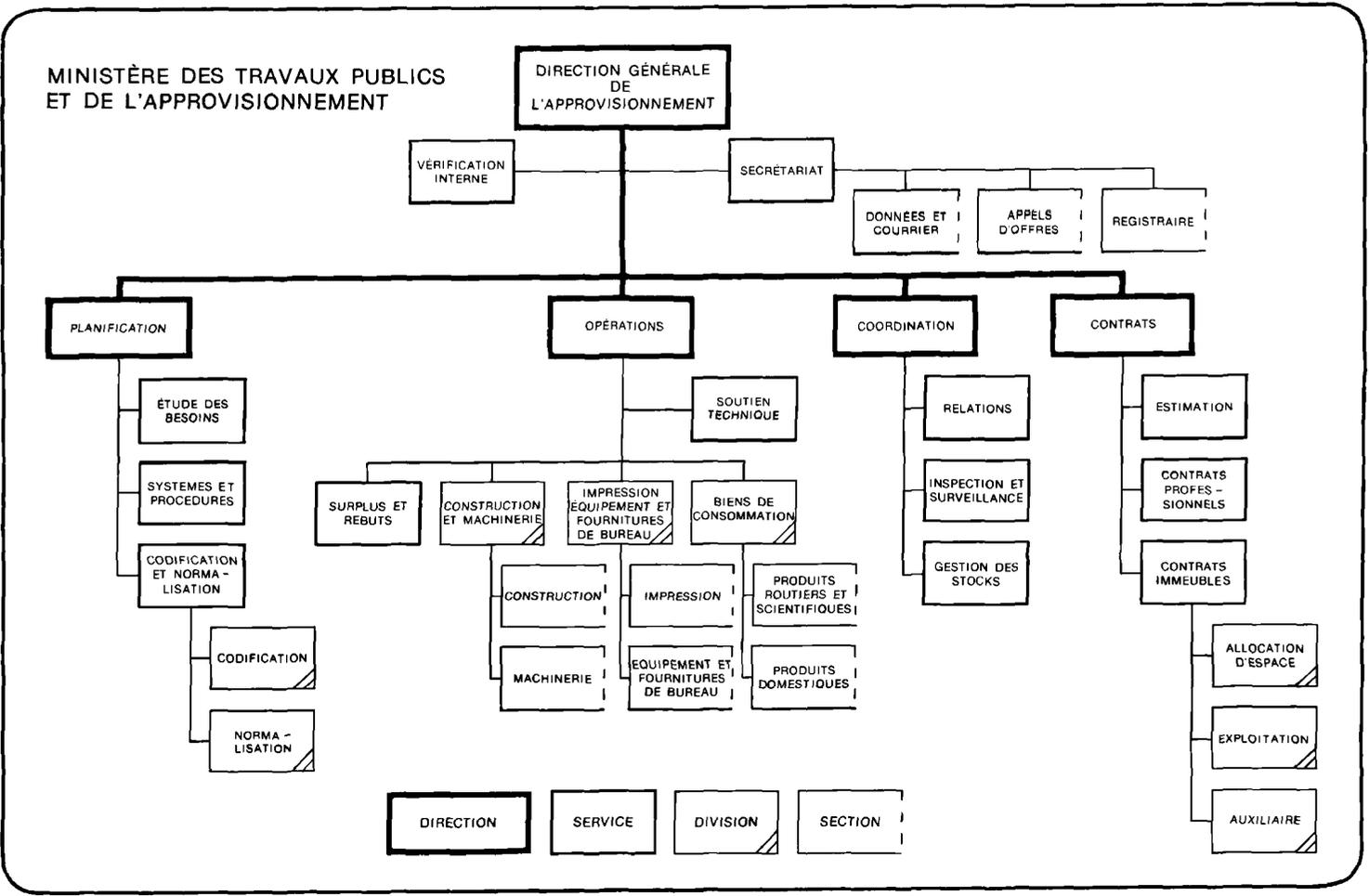
Une étude approfondie des structures, objectifs et vocations du service était ordonnée par le directeur général en octobre et deux mois plus tard, le Conseil du Trésor était saisi d'un plan d'ensemble détaillé qui se voulait un premier pas pour solutionner les carences de l'approvisionnement gouvernemental, carences mises en lumière dans une pléiade d'études des six ou sept dernières années.

Les structures proposées consistaient à former quatre directions comprenant la planification, les opérations, la coordination et les contrats. Le plan d'organisation recommandait aussi une déconcentration de certains éléments du service tout en centralisant le contrôle. De plus, le plan prévoyait l'addition d'environ 50 postes.

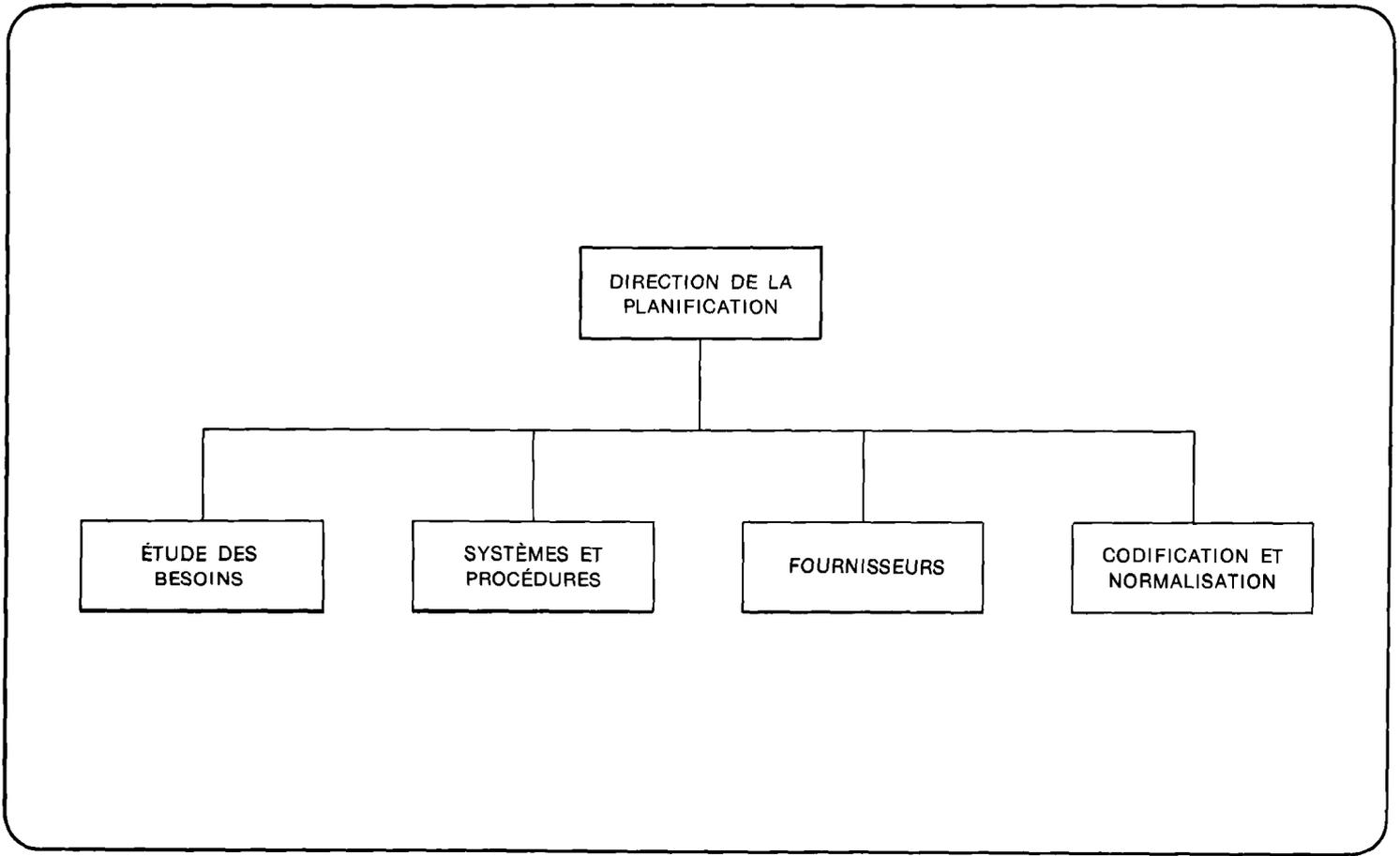
Même si dans un premier temps, le Conseil du Trésor n'approuvait que huit postes additionnels dont deux de cadres, la nouvelle orientation du service était officialisée par l'approbation de sa macro-organisation.

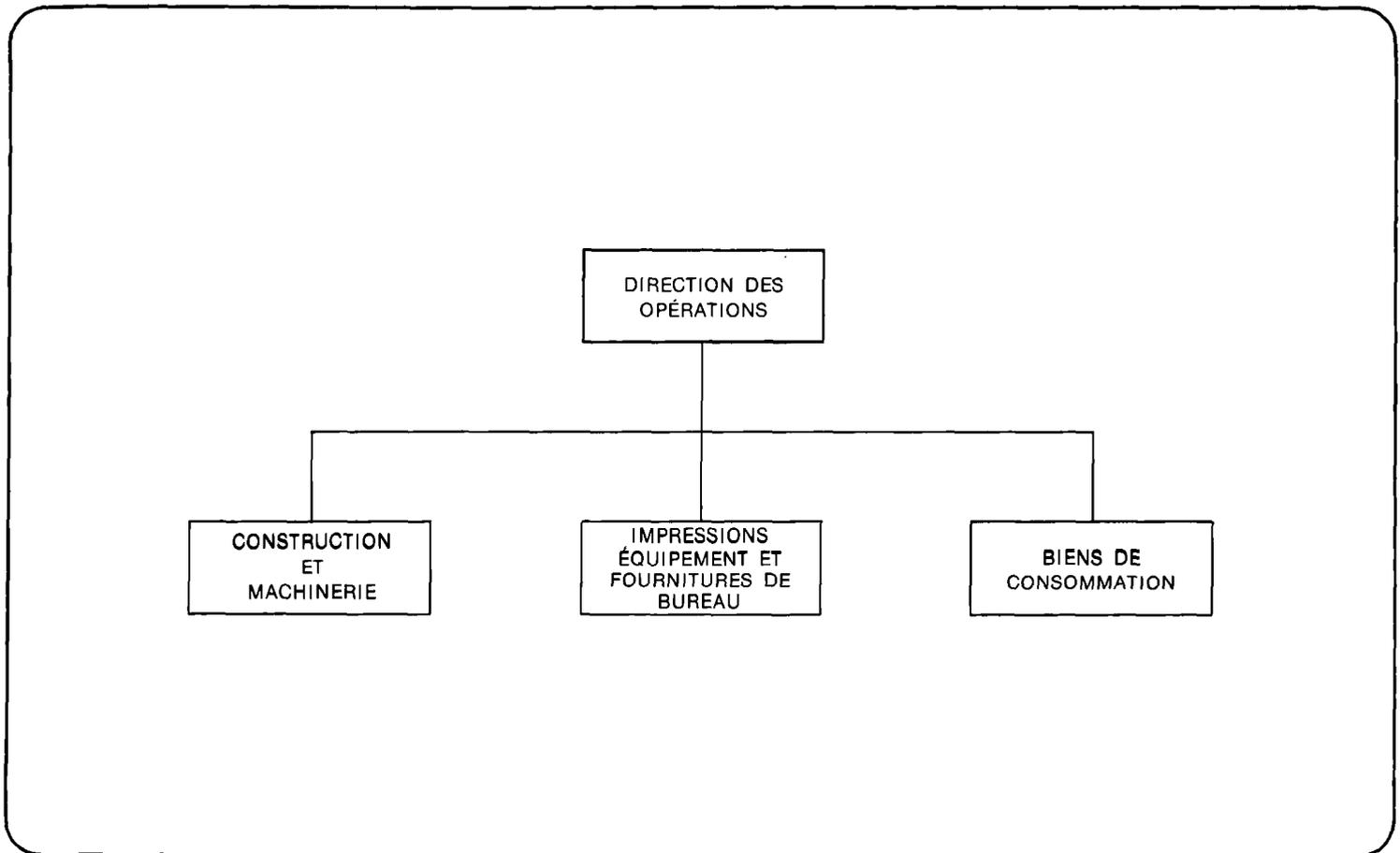
La fin de l'exercice financier voyait donc le Service général des Achats restructuré de façon à devenir le centre nerveux de l'approvisionnement du gouvernement.

Durant l'année, tout en portant une attention particulière à cette restructuration, le service a néanmoins opéré d'une façon normale, transigeant 43,800 réquisitions pour une somme de plus de quatre-vingt dix millions de dollars et normalisant les taux de location de matériel pour un montant de plus de vingt-cinq millions. Le service vérifiait également 14,400 achats faits en confirmation par les ministères, représentant six millions et demi de dollars. Ses services d'entrepôt satisfaisaient 40,000 réquisitions représentant des ventes de deux millions et demi de dollars, augmentation de 33% sur l'année précédente. Le service disposait aussi de surplus déclarés par différents ministères pour un montant de huit cent mille dollars, soit 55% de plus que l'année 1972-73.

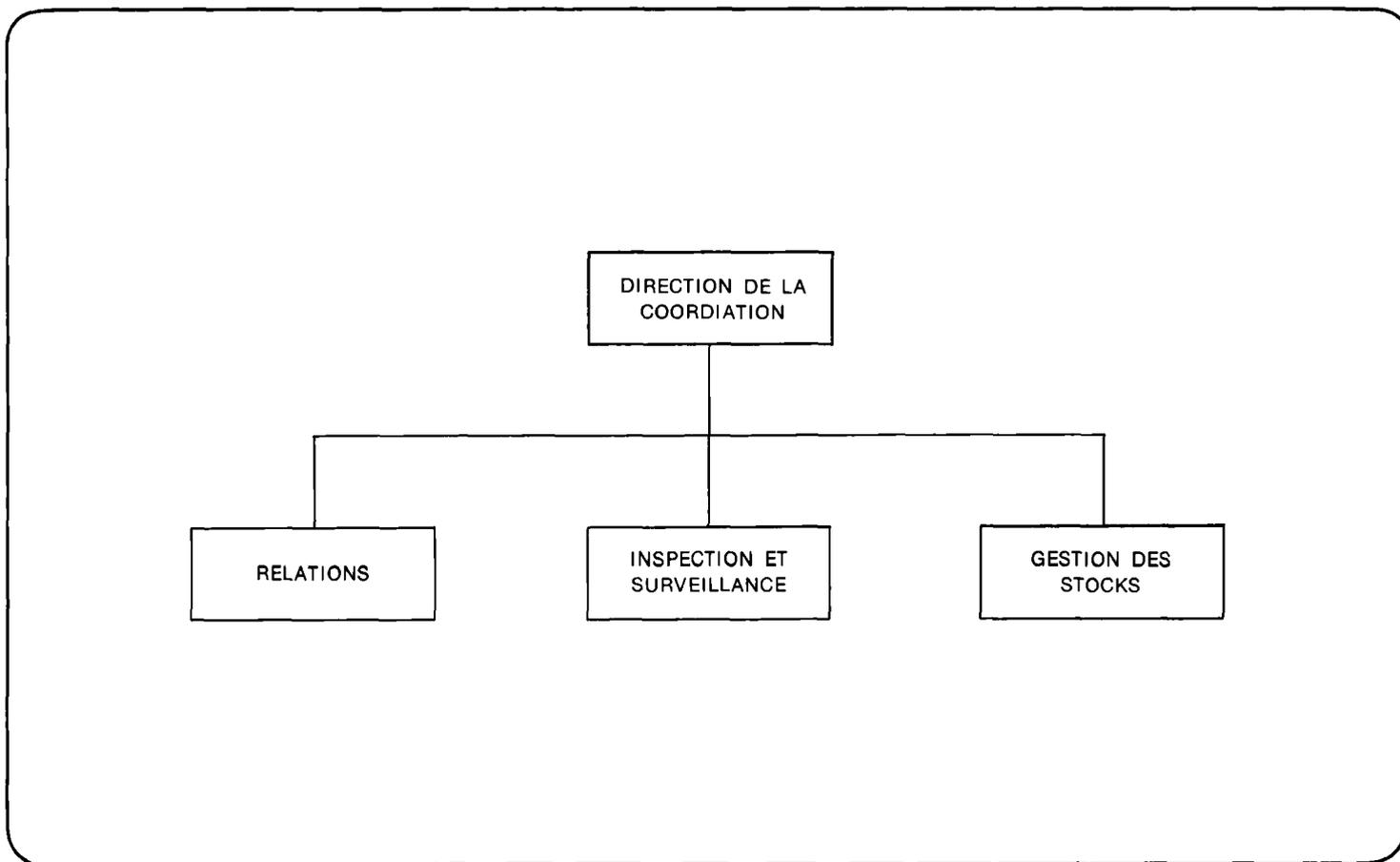


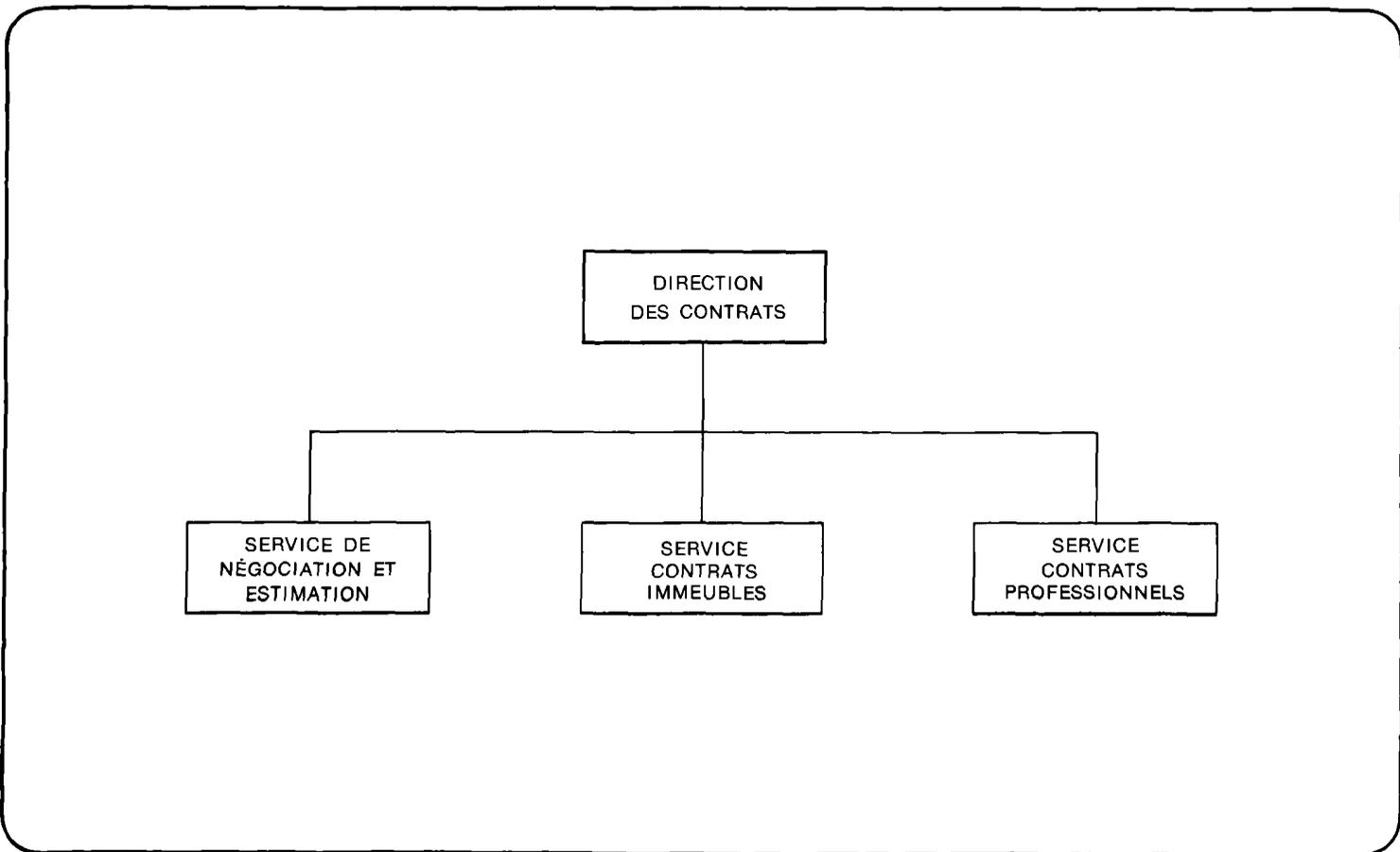
**DIRECTION DE LA PLANIFICATION**





**DIRECTION DE LA COORDINATION**





## Direction des Contrats

Au cours de l'exercice financier 1973-74, soit au début du deuxième semestre, les contrats de services professionnels, auparavant attachés à la direction des contrats du ministère des Transports, ont été transférés à la direction des contrats du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour tous les contrats de services professionnels relatifs à ce ministère.

Au cours de cet exercice financier, la direction des contrats a accordé 577 contrats pour une somme globale de \$23,485,885.99 et qui se répartissent comme suit:

Genre de contrats	Quantité	Montant
Services professionnels	43	\$ 1,100,945.14
Contrats de construction		
\$25,000 et plus	51	\$19,737,377.84
\$25,000 et moins	237	\$ 1,189,507.96
Contrats de service:		
— entretien ménager	10	\$ 164,877.62
— enlèvement de la neige	121	\$ 572,758.62
— tonte du gazon	41	\$ 90,709.91
— ascenseurs (entretien)	2	\$ 202,074.74
— entretien bâtisse (entretien mécanique)	27	\$ 207,038.10
— divers	45	\$ 225,596.06
<b>TOTAL:</b>	<b>577</b>	<b>\$23,485,885.99</b>

De plus, 323 contrats pour un montant de \$3,709,899.00 ont été renouvelés au cours de l'exercice financier 1973-74 dont:

- 124 contrats — entretien ménager
- 22 contrats — lavage de vitres
- 26 contrats — cueillette des vidanges
- 19 contrats — extermination de vermine
- 35 contrats — entretien ménager
- 37 contrats — entretien d'ascenseurs
- 43 contrats — gardiennage
- 13 contrats — entretien paysager
- 4 contrats — divers

Québec, novembre 1974  
L'Éditeur officiel du Québec  
T77A1A1/1974

Depôt légal:  
4 trimestre 1974  
Bibliothèque nationale du Québec



**Éditeur officiel du Québec  
Imprimé au Québec**